

LA PEUPLIÈRE

LIEU de tous les
possibles

CRÉER

COMMUN

AGIR

faire

faire
ensemble

RENCONTRE

partage

REVER

FORMER

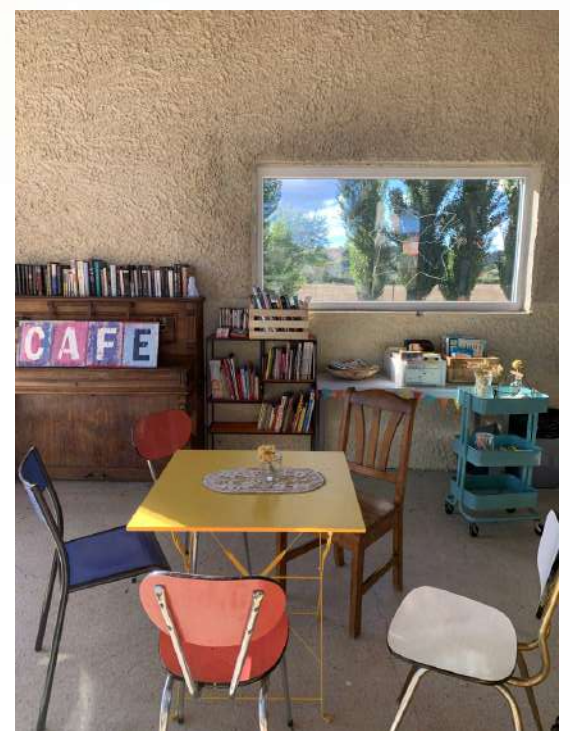
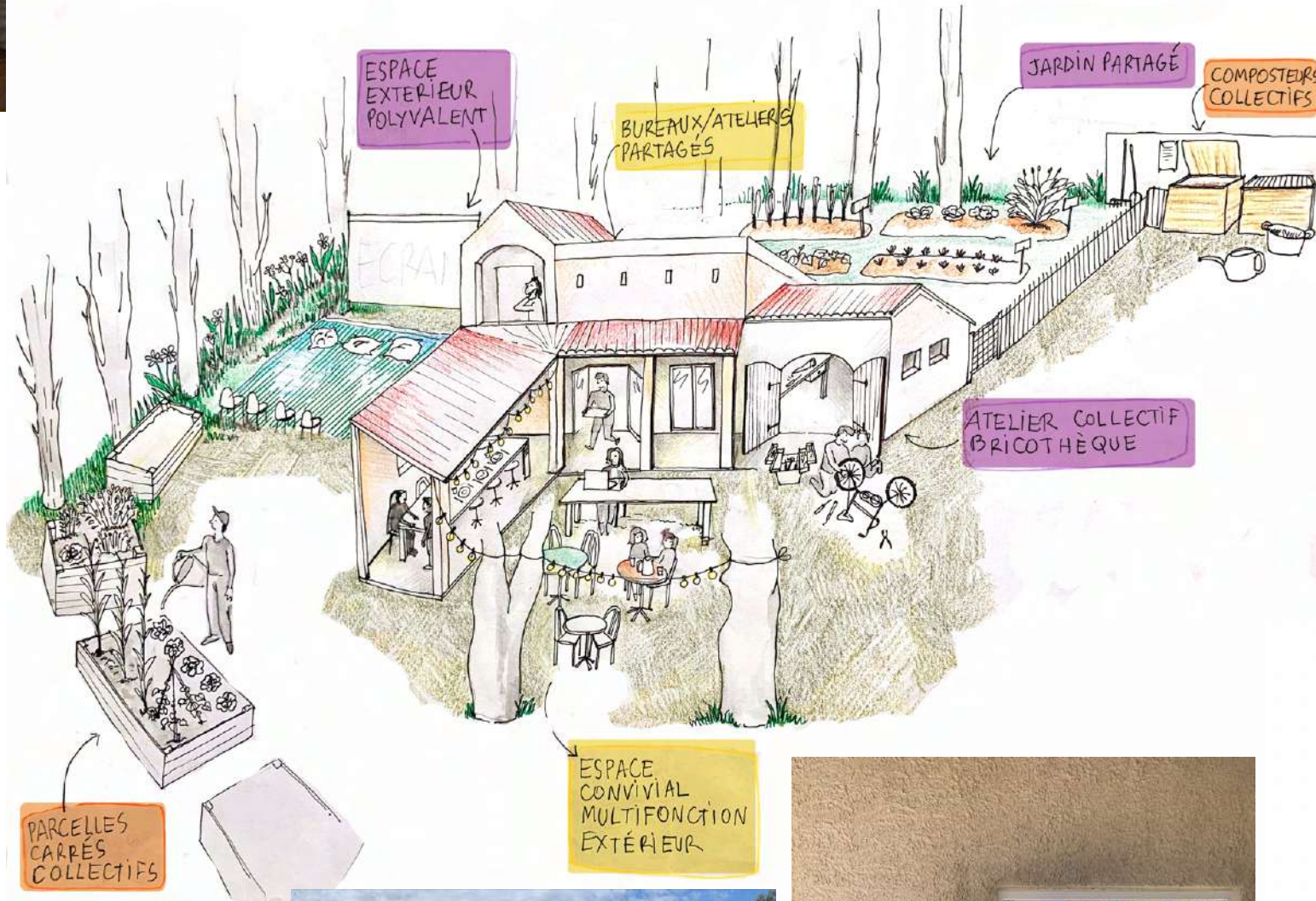
LIENS

échange

Projet Social
candidature d'Espace de Vie Sociale
2025

A.V.E.C -

Association à Vocation
d'Expérimenter et de Coopérer



Sommaire

1. Introduction.....	
2.Présentation des structures : A.V.E.C, l'association porteuse et le local.....	
2.1 A.V.E.C, l'association porteuse	
2.2 Le local accueillant : La Peuplière	
2.3 Le public accueilli et les adhérents	
2.4 Les activités	
2.5 Les instances	
2.6 Les partenaires	
3. Contexte et Diagnostic Territorial.....	
3.1 Analyse démographique et sociologique de la population locale	
3.2 Besoins et attentes des habitants en termes de services sociaux et culturels	
a/ Les rencontres partenariales	
b/ La parole aux habitants : questionnaire et	
b/ La parole aux habitants : les échanges directs et informels	
3.3 Cartographie des équipements existants et des services disponibles	
3.4 Synthèse du diagnostic partagé	
4. Le fonctionnement et les axes de travail.....	
4.1. Objectifs	
4.2. Fonctionnement	
4.3. Lien social intergénérationnel et échanges conviviaux	
4.4. Le soin du vivant et le développement durable	
4.5. Parentalité et famille	
4.6. Culture pour tou-te-s	
5. Les ressources.....	
4 1. Les ressources humaines : une équipe pluridisciplinaire et bénévoles	
4.2. Les ressources matérielles	
4.3. Le réseau des partenaires	
6. La gouvernance et organisation.....	
7. L'évaluation et suivi.....	
8. Les moyens de communication.....	
9. Les nouvelles perceptives.....	
8.1. De nouveaux recrutements	
8.2. De nouveaux projets	
10. Conclusion.....	

Annexes

- Communication sur le projet d'agrément
- Organigramme de l'écosystème de La Peuplière
- Carte des alliés et objectifs de La Peuplière (en construction)
- La presse en parle
- Les questionnaires
- Echantillon de la communication : affiches , flyers
- Carnet de bord des actions 2024
- Budget prévisionnel 2025

1 - Introduction

La commune de Saint-Julien-le-Montagnier compte 2450 habitants. Elle est constituée d'un vieux village, perché sur un éperon rocheux et de vingt-huit hameaux se répartissant sur une surface de 7 560 hectares, formant ainsi un territoire parmi les plus étendus du Var. De cette disposition, le village, est bien connu pour être un carrefour que les habitants arpentent, la plupart du temps, en voiture pour rejoindre leur domicile. Certain-e-s en parlent comme un village dortoir.

Le tiers-lieu La Peuplière est né de ce constat, pour répondre à plusieurs besoins : redynamiser le village, inventer des points de rencontre et d'échange, recréer les liens de confiance, valoriser le dialogue entre habitant-e-s, en proposant un espace, libre d'être incarné par une volonté de coopération, d'entraide et de partage.

La Peuplière, active depuis le 25 janvier 2024, a réfléchi à son avenir en cherchant à professionnaliser son équipe à travers un cadre et des objectifs, en réponse aux besoins du territoire : l'Espace de Vie Sociale.

Le projet de restructuration en Espace de Vie Sociale est né d'un constat partagé : la crise sanitaire a profondément bouleversé les modes de vie et les habitudes, avec des conséquences plus ou moins lourdes sur la santé, la vie sociale, scolaire, culturelle, sportive, mais aussi, sur la vie professionnelle, sans épargner aucune génération. Elle a semé son lot de peurs, de doutes et a sournoisement instauré, çà et là, la distance, le repli sur soi, voire l'isolement, perturbant indéniablement la vie du village. La création d'un Espace de Vie Sociale trouve dans une telle période, toute sa légitimité et sa pertinence, permettant de reconstruire le plaisir de partager des savoirs et expériences, de se retrouver et vivre ensemble de beaux moments, de soutenir efficacement celles et ceux qui en ont besoin et d'aller de l'avant avec de nouveaux projets. Le lien social étant un outil de lutte contre les discriminations.

Notre motivation est d'autant plus forte que nous bénéficions pour notre démarrage des soutiens fondamentaux pour la réussite de ce nouvel Espace de Vie Sociale :

- des échanges fréquents et constructifs avec la Mairie de Saint-Julien et son CCAS, qui accueillent notre projet avec le plus grand intérêt, de par sa complémentarité et sa diversité, et qui nous mettent à disposition le local de 70 m2 et sa parcelle de 1000 m2.
- des compétences techniques, de partage d'expériences, des prestations d'action sociale déjà en place sur le territoire grâce au réseau de partenaires : le Réseau Parentalité.
- des liens tissés avec les associations locales de Saint-Julien et des villages voisins,
- les établissements du village : école, EHPAD, ...



2 - Présentation des structures : A.V.E.C et La Peuplière

2.1 L'association porteuse : A.V.E.C

La Peuplière, c'est d'abord une association qui porte le projet juridiquement et légalement : A.V.E.C – Association à Vocation d'Expérimenter et de Coopérer, créée en Octobre 2022 lorsque l'initiatrice du projet, Marion Ibañez, rencontre différentes personnes du village et s'accordent sur le constat d'un manque de vie sociale et culturelle. L'association A.V.E.C a donc pour objectif de préfigurer de nouvelles manières de vivre ensemble, de travailler, d'explorer les voies de la créativité et de l'innovation, d'écouter les envies de tous·tes pour donner la place aux initiatives locales.

Son objet, extrait des statuts « L'association A.V.E.C a pour vocation la création de liens entre les initiatives entrant dans les champs de la vie quotidienne, du service à la population et du vivre ensemble, misent en œuvre sur le territoire ; être un appui à leur création, réalisation et à l'imagination de projets collectifs par la mutualisation de moyens et de compétences ; créer, piloter et animer un lieu ressource, lieu de vie matérialisant cette synergie, fédérer tous les acteurs autour d'activités, de manifestations, de débats, en lien avec cet objet, organiser tout événement favorisant la réalisation de cet objet. »

2.2 Le projet, le maison : La Peuplière, tiers-lieu culturel et citoyen

Après la création de l'association A.V.E.C et de nombreux rendez-vous avec l'équipe municipale, le projet de tiers-lieu est né. C'est lors de la première réunion d'information en avril 2023, que le nom La Peuplière est choisi, en collectif. Il fait référence à la parcelle bordée par des peupliers blancs, et ombragée par d'immenses peupliers trembles. Il symbolise aussi avec son suffixe « -ière » un lieu où l'on passe à l'action, affairé à un ouvrage commun... Porté par une organisation collective et participative de citoyen·ne·s et de parties prenantes, La Peuplière est un lieu ouvert, à tous et toutes, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participant·e·s. Son projet gravite autour de plusieurs pôles d'activités :

la cuisine – comme lieu de partage,
le soin du vivant – comme espace pour expérimenter les transitions écologiques,
le bricolage – comme lieu de transmission,
la culture – comme espace de questionnement et d'émerveillement,
le numérique, comme espace d'encapacitation, et d'inclusion.

A l'écoute de la population, La Peuplière participe au développement local, son objectif est de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous et toutes d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

2.3 Le public accueilli et les adhérent·e·s

La Peuplière, s'est créée en tiers-lieu, dans un premier temps, car l'équipe milite pour que les habitants et habitantes, les gens qui ne se croisent jamais, se rencontrent et fassent des choses ensemble. Ainsi, les créneaux de rendez-vous, sont toujours adossés à un accueil informel et un espace de convivialité.

En fonction des rendez-vous programmés, le public accueilli va être de typologie différente. Il va se classer en différents groupes : les familles et les seniors, les personnes isolées, les personnes en situation de précarité, les collégiens, les jeunes (18 > 25 ans), les mamans, les individuels en recherche de lien, de partage...

L'association compte 88 adhérent·e·s au 31 août 2024.

La plupart pratique une activité hebdomadaire ; d'autres s'impliquent avec une adhésion de soutien (21 adhésions de soutien) ; les adhésions « familles » sont au nombre de 25, dont une vingtaine d'enfants entre 0 à 18 ans, enfin les

adhésions individuelles comptent 57 membres.

La Peuplière accueille également de nombreux jeunes et familles au quotidien, personnes en quête de discussions informelles, de jeux, lectures libres, dans le cadre de son accueil informel, sans nécessaire adhésion à l'association. L'adhésion est à prix libre pour favoriser l'inclusion de tous et toutes.

Différentes catégories d'utilisateurs bénéficient également de l'action et de l'équipement. Les concerts, guinguettes... attirent un nombre important de visiteurs plus ponctuels ; les élèves des établissements scolaires à proximité de La Peuplière bénéficient de l'espace extérieur pour faire l'école dehors, ou faire leurs spectacles de fin d'année. Les membres de collectifs ou d'associations partenaires profitent des locaux pour des réunions ; les habitant·e·s sont les bienvenus pour se rencontrer, échanger, proposer des idées...

2.4 Les activités (carnet de bords en annexe)

Lien social intergénérationnel et échanges conviviaux

Créer un Lieu d'accueil, de rencontre, ouvert à tous et toutes sans condition, pour créer du lien social : environ 200 personnes ont été accueillis depuis l'ouverture.

Les ateliers ponctuels de partage de connaissances et savoir-faire

- Couture : Le 10 et le 24 février, avec Marilyne / Café couture créatif
- Cuisine : Le 17 février, avec Nicole
- Découverte du Reiki avec Thierry les 19 et 26 avril
- Ateliers chants avec Bernard : les 25- 26 - 3 octobre et 1 novembre

Les rendez-vous régulier :

- Discussion en anglais, hebdomadaire
- Soirée jeux hebdomadaire
- Café italien, hebdomadaire
- Café arts du fil, mensuel
- Répar'café, mensuel

Soin du vivant et développement durable

- Rendez-vous au(x) jardin(s) et dynamique soin du vivant : 16 mars, 18 mai, avec Amy, Rodolphe et Alice, Sylvie et Christine
- Troc de graines et fabrication graintohèque : le 30 mars, avec Richard et Rodolphe, Delphine, Christian
- Partage autour de la permaculture : le 11 mai avec Rodolphe

Familles et parentalité

- Ateliers parents-enfant / chasse aux trésors du printemps : le 20 mars avec Delphine
- Jeunesse / Découverte jeu de rôle : le 30 mars, avec Hansi
- Jeunesse / Atelier ludique autour du cirque : le 2 août avec Severine
- Ateliers parents-enfant / créatif kitchen-gravure : le 23 août avec Delphine
- Atelier parents-enfant / créatif : le 31 octobre, décorations d'Halloween avec Théa.

Culture pour tous·tes

- Concert : le 24 février avec Jean-Baptiste
- Scène ouverte pour la fête de la musique
- Guinguette d'été : concert de Rag'N Swing, marché, jeux...
- Veillée poétique avec Apolline
- Guinguette d'automne avec Tassos et Evelise

2.5 Instances

La Peuplière, dont le fonctionnement est porté par A.V.E.C, se caractérise par trois instances principales de décision :

- **le Conseil d'Administration** de l'association A.V.E.C, composé de 8 membres élus pour un an, lors de l'assemblée générale annuelle. Les membres élus sont tous adhérents de l'association. Le conseil d'administration se réunit une fois tous les mois et demi et traite de tous les sujets concernant l'association, notamment de ses orientations et de son développement et travaille également tout au long de l'année par mail en lien direct avec la coordinatrice

Richard	Piedalue	Président
Franck	Chaix	Trésorier
Sofi	Urbani	Membre actif
Delphine	Ilher	Membre actif
Anne-Marie	Sassoli	Membre actif
J-C	Rousset	Membre actif
Elisabeth	Gonzalez	Membre actif

- **le bureau** de l'association A.V.E.C, constitué d'un président-e et d'un trésorier-e, élu pour un an, lors du premier Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale annuelle.

- **les groupes de travail** au sein de La Peuplière : événementiel, administratif, soin du vivant (cuisine / jardin / bien-être), bricolage et construction. Les différents pôles d'activités ont vocation à encourager l'implication bénévole et un processus de prise de décision collégiale au sein de chacun des pôles. Le GT événementiel est le plus actif, il réunit une quinzaine de membres tous les 4 mois pour déterminer la programmation, la logistique et la technique de chaque accueil d'événement (concert, spectacle, exposition...).

FREQUENCE DES REUNIONS
Réunions du Conseil d'Administration : 6 à 8 fois/an
Réunions du bureau : 1 avant chaque CA
Assemblée Générale : 1 fois par an

BENEVOLAT
Nous comptons une vingtaine de bénévoles actifs, autant sur l'animation d'ateliers de partage, que sur de la logistique et l'accueil.
Bénévolat, depuis son ouverture en janvier 2024 : Environ 800 heures

Une concertation au long cours est assurée entre la Peuplière et plusieurs de ses partenaires associatifs, institutionnels et municipaux. Des comités de pilotage et de direction, ont lieu 2 fois par an avec l'équipe municipale, afin de s'assurer du respect des objectifs communs.

Une réunion a lieu également avec l'école de la commune à la rentrée pour envisager les projets communs sur l'année scolaire (école dehors, séances scolaires, visite, ateliers...).



2.6 Les partenaires

Les partenariats avec La Peuplière sont de nature multiple et de récurrence variable.

Au niveau local, la commune est notre partenaire privilégié, tant en terme d'accompagnement financier (par une subvention annuelle) que par l'appui logistique des services techniques (prêt de matériel, réparations diverses...) et la coopération de nombreux services communaux référents : culture, communication, social... Cet appui opérationnel valorise l'amplitude des projets ainsi que le portage commun et amène une pertinence supplémentaire dans les propositions faites aux habitants du bassin de vie. Nous partageons aussi des valeurs communes et des projets avec un nombre important d'associations locales : patrimoine, culture, couture, sport, jeunesse... et de réseaux locaux : Sud Tiers-Lieu, collectif des Tiers-lieux du Var, Réseau parentalité du haut-Var...

SCOLAIRE
Nous souhaitons travailler avec l'école élémentaire et maternelle dans le cadre d'un accompagnement technique de spectacles scolaires, de projets culturels et citoyens répondant à leurs besoins (projections-débats autour de sujets de société, spectacles de théâtre aux thématiques sociétales...).
SOCIAL
Au niveau du territoire, nous travaillons en étroite collaboration avec les structures travaillant dans le champ social : l'EVS Graine de Parents à Rians et le Centre social Maison du partage, à Vinon-sur-Verdon. Un travail en commun pourra être réalisé sur la circulation des publics autour de nos propositions autour de la parentalité, du jeune public, des propositions culturelles...
CULTUREL
De manière plus ponctuelle, nous avons pour but d'organiser des projets communs avec la médiathèque Anagramme (café littéraire, après-midi jeux de société...) ou l'EHPAD du Verdon (animations intergénérationnelles jeunes-seniors, travail photographique...), parmi d'autres.
ASSOCIATIF
Fédération départementale Familles Rurales du Var, les associations locales autour d'animations sur le patrimoine, la nature ou les traditions, l'association de couture « café couture créatif », l'association de la Fête des Moissons d'Antan, Les chemins du Patrimoine, l'Association du Vieux Village, l'association des parents d'élèves Li Pichots Galapian, Provence Verte Solidarité avec l'accueil de la permanence promo-soin
INSTITUTIONNEL
la CAF, La CPAM, les CCAS des villages environnants, le Département 83, et la MSA, la mission locale, la communauté de commune et le RPE Lei Belugo La démarche d'obtention de l'agrément Espace de Vie Sociale et notre premier projet social nous ont également amenés à rencontrer des institutions, des associations, des groupes d'habitants avec qui développer encore le partenariat : la Maison Départementale des Solidarités, les bailleurs sociaux, le bus des possibles de la fondation d'Auteuil, le bureau France Services, la PMI, l'Unité Technique Sociale...
TIERS-LIEUX
Elle s'inscrit dans une dynamique de réseaux au travers du réseau régional des Tiers-lieux du SUD, du collectif des tiers-lieux du VAR, du réseau Parentalité du Haut- Var ainsi que du réseau d'animation sociale.

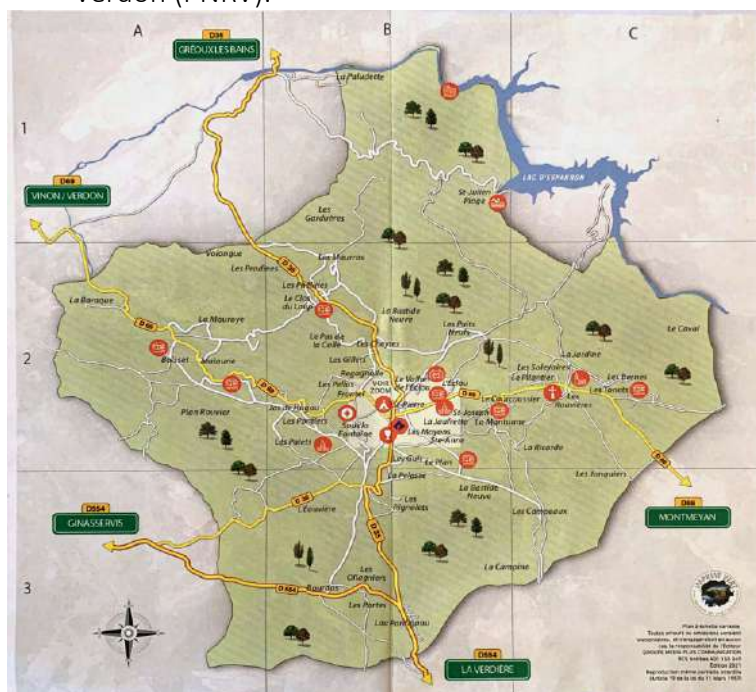
3. Contexte et Diagnostic Territorial

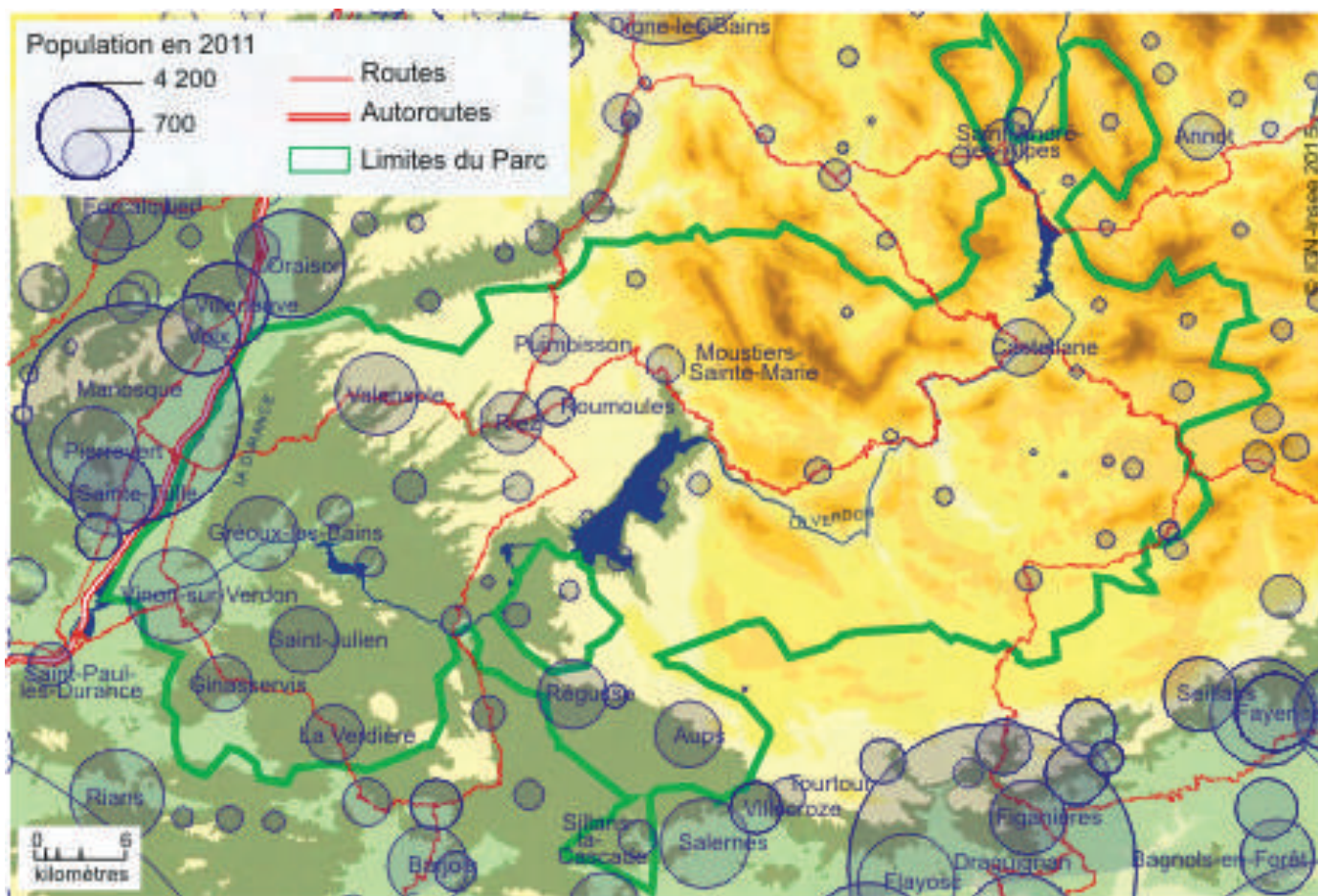
3.1 Analyse démographique et sociologique de la population locale



La commune de Saint-Julien compte 2450 habitants. Elle est constituée d'un vieux village (Saint-Julien-Le-Montagnier), perché sur un éperon rocheux et de vingt-sept hameaux se répartissant sur une superficie de 7 588 hectares, formant ainsi un territoire parmi les plus étendus du Var. Elle est localisée au Nord-Ouest du département du Var, elle est limitrophe du département des Alpes de Haute-Provence. Saint-Julien-le-Montagnier est une commune adhérente du Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV).

La commune fait partie la Communauté de Communes « Provence Verdon », composée de 15 communes, pour un total de 22 384 habitants : Rians, Ginasservis, La Verdière, Montmeyan, Artigues, Esparron de Pallières, Saint-Martin de Pallières, Varages, Tavernes, Fox-Amphoux, Seillons-Source-d'Argens, Brue- Auriac, Barjols, Pontevès et Saint-Julien-le-Montagnier. Elle fait partie du SCOT de la Provence Verte Verdon approuvé le 30 janvier 2020. Elle est identifiée dans l'armature urbaine du Scot en tant que commune rurale (extrait du PLU). Les villages voisins, situés dans un périmètre de 30km (Gréoux-les-bains, Ginasservis, La Verdière, Varages, Esparron et Saint-Martin de Pallières, Vinon-sur-Verdon) représentent une population d'environ 12 523 habitants.





Les communes faisant parties de la zone d'influence de l'E.V.S sont au nombre de 7, chacune dans un périmètre d'environ 20 km autour de Saint-Julien. Une population de 12 523 habitants (en 2020) sur le territoire répartis comme suit :

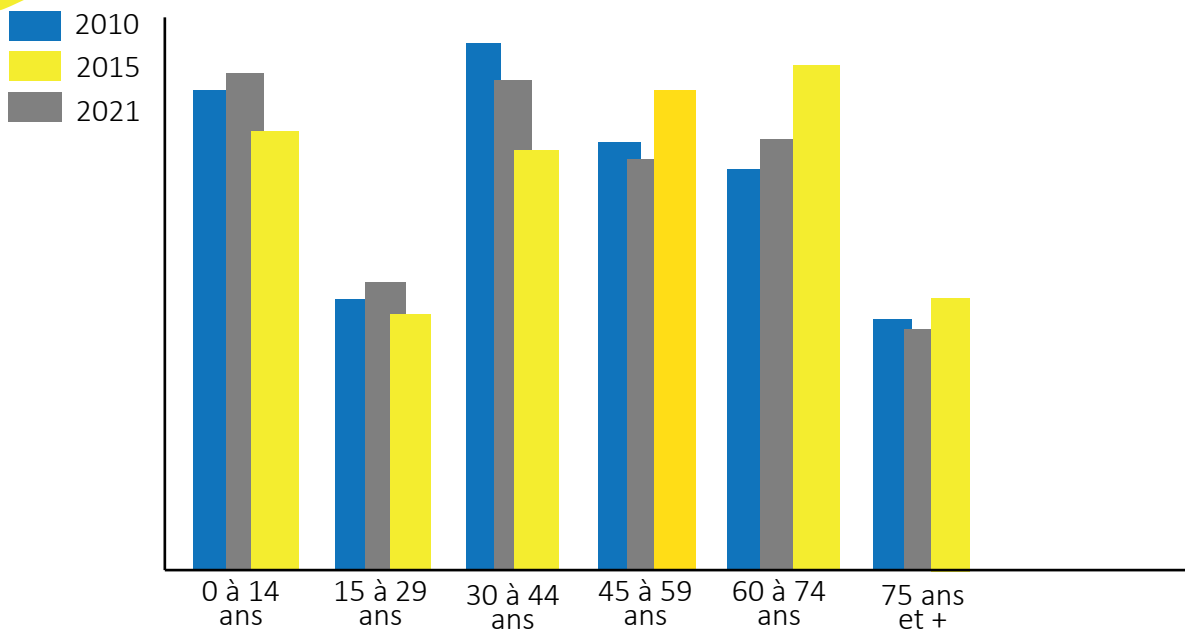
Villages	Distance	Nombre d'hab.
Vinon-sur-Verdon	14 km	4 333
Gréoux-les-bains	13,7 km	2 939
Ginasservis	7,1 km	1 834
La Verdière	7,3 km	1 615
Varages	13 km	1 193
Saint-Martin de Pallières	17 km	248
Esparon de Pallières	17,6 km	361

-> Ainsi, la zone d'influence de cet EVS sera élargie aux communes environnantes. Des permanences EVS pourront être organisées au sein de ces communes.

Ces villages ont connu une expansion significative et des transformations marquantes, que ce soit au niveau des déplacements, des activités économiques, des infrastructures ou encore du tourisme. Aujourd'hui, ces communes continuent d'attirer pour diverses raisons : leur dynamisme économique, la qualité de vie, ainsi que les équipements et services disponibles pour les habitants.

L'annonce du projet ITER à Cadarache, faite au milieu des années 2000, avec ses différentes phases d'installation jusqu'en 2022, a permis l'installation de milliers d'employés venus de différentes régions de France, d'Europe et du monde, et permet aujourd'hui de mieux comprendre le ralentissement de la croissance démographique de Vinon et Rians, qui profite maintenant à d'autres communes, telles que Saint-Julien.

Une population âgée (source Insee)



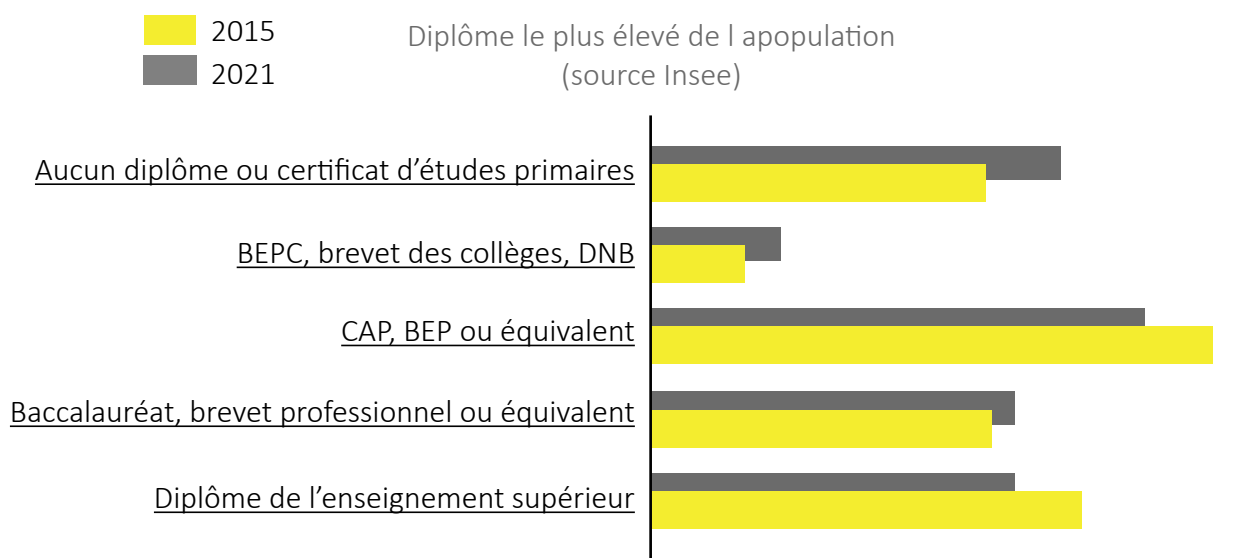
Depuis 2010, on observe une large hausse de la part des personnes âgées de plus de 60 ans. Les retraités et/ou personnes de plus de 45 ans, représentent un peu plus que 50 % de la population en 2021 (cf graphique ci-dessus). Même à St Julien où la part des enfants de 0 à 14 ans reste importante, les 60 à 74 ans prennent une part plus importante dans la population.

L'arrivée de jeunes actifs en baisse depuis 2010, ne permet pas de freiner le vieillissement de la population. Un autre défi pour le territoire est d'accompagner ce vieillissement.

La jeunesse

La jeunesse de 15 à 30 ans est en légère baisse, c'est la tranche d'âge qui est la moins présente dans le village. Elle représente 11 % de la population en 2021. En revanche, les enfants de moins de 14 ans, sont bien présents et représentent un peu moins de 18%.

On observe une large prédominance des diplômes CAP, BEP ou équivalent (+ de 30%). Le taux des jeunes sans diplôme est en baisse en 2021 par rapport à 2010, mais représente tout de même un peu moins de 20%.



Habitat

En 2018 la commune de Saint-Julien-le-Montagnier comptait 1491 logements répartis comme suit (source INSEE)

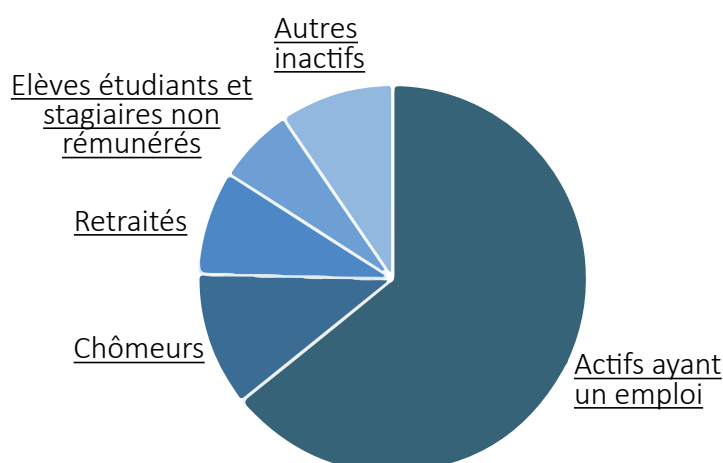
1020 résidences principales, soit 67,7 % du parc total de logements ;
315 résidences secondaires, soit 21,1 % du parc total de logements ;
166 logements vacants, soit 11,1 % du parc.

Les résidences principales sont majoritaires. Saint-Julien compte de nombreuses personnes habitant dans les grandes villes alentour, notamment Marseille, et qui y résident de façon sporadique (week-end, vacances, quelques mois l'été), souvent leur maison de famille. Ainsi de nombreuses habitations sont des résidences secondaires. 11 % sont des logements vacants.

Résidences principales : 1020, soit 67,7 % du parc total de logements ;
Propriétaires : 757 Locataires : 238 Dont HLM : 36
Maisons : 1395
Appartements : 86
Résidences secondaires : 315, soit 21,1 % du parc total de logements ;
Logements vacants : 166, soit 11,1 % du parc

Les maisons individuelles prédominent dans l'ensemble du parc, représentant près de 94% des résidences principales. Plus de 74 % des occupants des résidences principales sont des propriétaires, 23,3% sont locataires. Les locataires qui occupent un logement social représentent 3,4 % des locataires.

Emploi Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2021

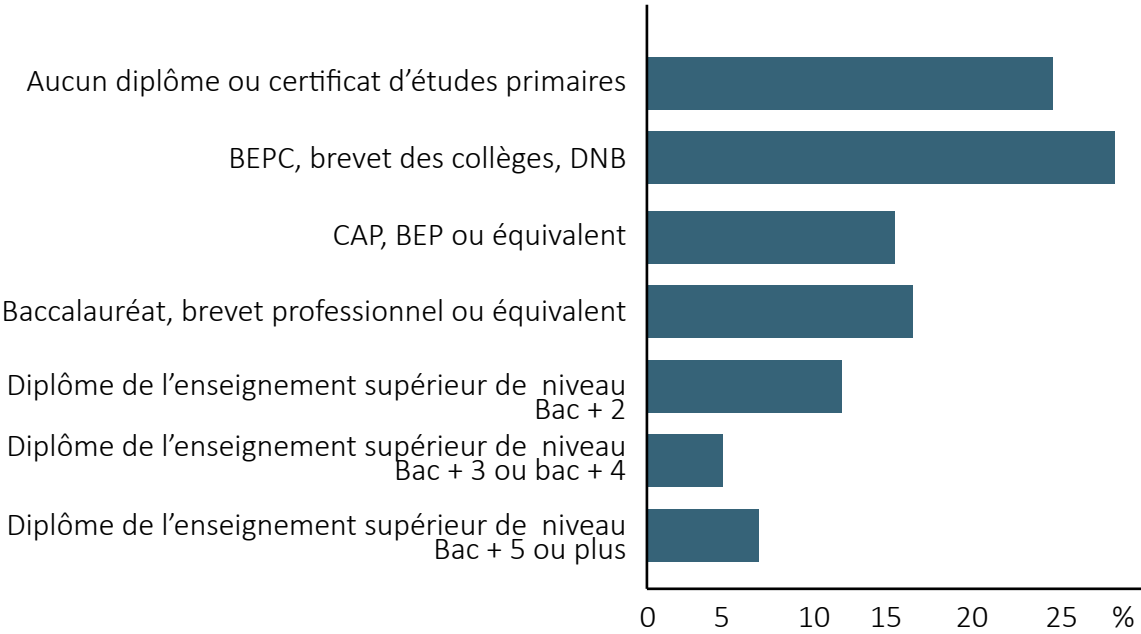


Les données concernant les catégories socioprofessionnelles des ménages, exprimées en pourcentage montrent des proportions équivalente de retraités, chômeurs, soit environ 10 %. Sur la commune, ce sont les professions intermédiaires qui occupent la place la plus importante parmi les actifs.

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie professionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	1635	100	1844	100	1967	100
Agriculteurs exploitants	25	1,5	10	0,5	21	1,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	50	3,1	111	6,0	100	5,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	88	5,4	155	8,4	169	8,6
Professions intermédiaires	204	12,5	288	15,6	318	16,2
Employés	275	16,8	236	12,8	249	12,7
Ouvriers	213	13,0	152	8,2	235	11,9
Retraités	576	35,3	570	30,9	606	30,8
Autres sans activités professionnelles	204	12,5	321	17,4	270	13,7

Taux de chômage des 15 - 64 ans par diplôme en 2021



On observe un taux de chômage à Saint-Julien, 14,9 %, bien plus élevé que le taux de chômage de la population active en France (hors Mayotte) qui est de 7,2 % au deuxième trimestre 2023. Il est plus important chez les jeunes entre 15 et 24 ans.

Composition des familles (source Insee)

Type de ménage	Nombre de ménage						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ménage d'une personne	221	26,6	241	26,0	296	28,7	221	241	296
Hommes seuls	121	14,6	137	14,8	164	15,9	121	137	164
Femmes seules	100	12,1	104	11,2	132	12,8	100	104	132
Autre ménage sans famille	8	1,0	35	3,8	10	1,0	17	75	21
Ménage avec familles :	600	72,4	653	70,3	725	70,3	1746	1965	2036
Couple sans enfant	279	33,7	299	32,2	349	33,8	571	623	702
Couple avec enfant	267	32,2	314	33,8	296	28,7	1034	1246	1124
Famille monoparentale	54	6,5	40	4,3	81	7,8	142	96	210

Ménage d'une famille	Nb de ménage	%	Population des ménages
Ensemble	720	100	2012
Couple sans enfant	349	48,1	702
Couple avec enfant	291	40,1	1101
Couple avec uniquement enfant du couple	262	36,2	977
Couple avec au moins un enfant d'un seul membre du couple	29	3,9	123
Famille monoparentale	81	11,1	210
Homme seul avec enfant	25	3,5	69
Femme seul avec enfant	55	7,7	140

La majorité des ménages sont des couples sans enfant (48%) et des couples avec enfant(s) (40%), ce qui suggère une diversité de situations familiales.

Les familles monoparentales (11% au total) occupent également une part significative de la population, avec

les femmes seules avec enfant(s) (7,7%) représentant la plus grande proportion parmi elles. Les hommes seuls avec enfant(s) constituent une part plus faible, mais concerne tout de même 25 personnes (3,5%) à Saint-Julien.

La mobilité

St Julien est un lieu de résidence pour des actifs travaillant principalement en dehors de leur commune et de leur département : les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence ne sont qu'à quelques kilomètres.

Les pôles d'emplois les plus proches sont le CEA de Cadarache (22 km) et Manosque (30 km). C'est une source de fort trafic routier, le matin et le soir. La voiture est omniprésente pour les habitant-e-s de Saint-Julien. La mobilité est un frein, notamment pour les jeunes, les seniors et les personnes non véhiculées. Les habitant-e-s des hameaux éloignés du centre bourg, où se situe l'école, doivent prendre leur voiture pour amener les enfants à l'école, à l'arrêt de bus pour le collège.

Bus : Lignes intercommunales

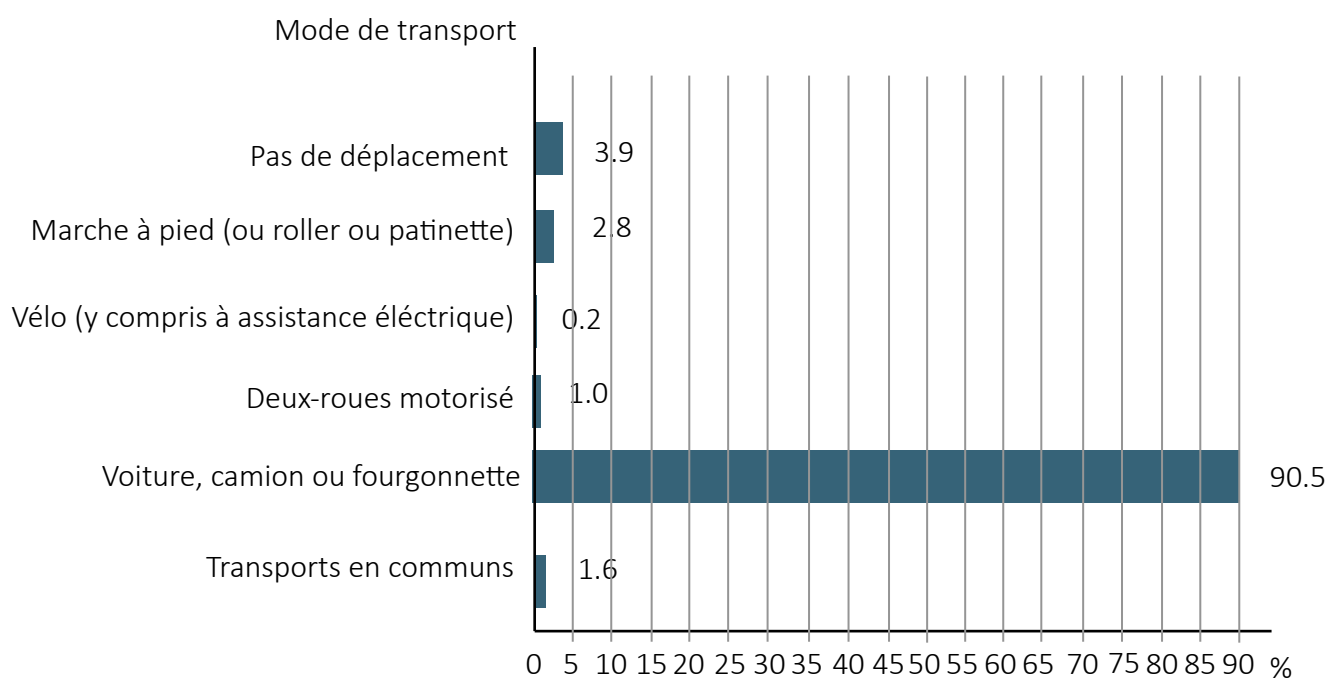
Le village est relié par deux lignes de PROXIMITÉ :
810 La Verdière ↔ Vinon-sur-Verdon ↔ Manosque

Lignes scolaires : La ville est reliée par une ligne de PROXIMITÉ Scolaire :

8023 Artigues ↔ Rians ↔ Ginasservis ↔
Saint-Julien ↔ Vinon-sur-Verdon

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2021, à Saint-Julien

■ Pourcentage



Equipement automobile (source Insee)

Equipement	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	831	100	931	100	1027	100
Au moins un emplacement réservé au stationnement	669	80,5	740	79,5	810	78,9
Au moins une voiture	766	92,1	880	94,5	968	94,3
1 voiture	335	40,4	390	41,9	419	40,8
2 voitures ou plus	430	51,8	490	52,7	550	53,5

Zone du lieu de travail	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	768	100	828	100	893	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	214	27,1	222	26,8	205	22,9
dans une autre commune	574	72,9	606	73,2	688	77,1

À cause de la configuration de notre territoire très étendu, et du village très éparpillé, les problèmes de mobilité ressortent fortement.

Revenus de la population et niveau de vie (source Insee)

Composition des revenus disponible	part en %
Ensemble	100,0
Revenus d'activités	66,8
- dont salaires et traitements	58,8
Dont indemnités chômage	3,4
Dont revenus des activités non salariées	4,6
Pensions, retraites et rentes	33,6
Revenus du patrimoine et autres revenus	8,1
Ensemble des prestations sociales	4,8
- dont prestations familiales	2,2
- dont minima sociaux	1,9
- dont prestations logements	0,7
Impôts	-13,3

3.2 Besoins et attentes des habitants en termes de services sociaux et culturels

Ce diagnostic territorial a été élaboré à la suite d'échanges avec les partenaires locaux et institutionnels : les mairies, la médiathèque, les acteurs de la CCPV, l'UTS, la CAF, la MSA, le CCAS de Saint-Julien, les associations locales et auprès des habitants.

a/ Les rencontres partenariales

Les Réunions du comité de pilotage

Nous avons organisé deux réunions pour le projet d'agrément d'EVS avec les partenaires. Nous avons deux comités de pilotage par an, avec pour participants :

- Maire ou représentant·e
- Représentant·e CCPV
- Représentant·e du C.C.A.S.

- Le Département D.D.S.I
- Des travailleurs sociaux du secteur UTS (Rians)
- Centre social La Maison du partage (de Vinon)
- l'EVS du territoire Graine de Parents (Rians),
- Représentante C.A.F., Conseiller Développement Action Sociale
- Fédération Départementale Familles Rurales
- Mission Locale

(Extrait du compte rendu du COPIL du 7 Mai 2024).

Problématiques soulevées :

La mobilité, territoire isolé,
Difficulté d'accéder aux services,
Manque de communication sur les actions des partenaires,
Manque d'implication de la population afin de résoudre un maximum de manquements ou de problématiques du quotidien,
Manque de coordination entre les structures qui œuvrent à l'animation du bassin de vie.

Les pistes de travail :

- Impliquer le CCAS → coordonner nos actions ; organiser des rencontres
- Rendre visible La Peuplière et son projet d'animation locale → la communication très importante (marchés, autres associations...)
- Répondre à des appels à projet pour pouvoir mener des actions comme le développement du pôle culturel : accueil de spectacle, compagnies disciplines variées
- Développer des ateliers numériques : Travailler sur l'autonomie numérique qui sont nécessaires sur le territoire.
- Développer l'entraide et solidarité par la discussion lors des ateliers créatifs.
- Mener des actions auprès des jeunes : Faire le lien avec la Mission Locale pour le Service Civique, le Numérique, les Apprentissages...
- Structurer et coordonner les actions au niveau de l'intercommunalité, grâce au fiche de la CTG*

*Le 30 avril 2019 a été signé la première Convention Territoriale Globale (CTG) sur le territoire varois avec la CAF, la MSA et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

Cette convention comporte trois grands axes d'intervention :

- La petite enfance, l'enfance et la jeunesse
- Le soutien à la parentalité
- La mise en réseau des acteurs et l'animation de la CTG.

Nous nous sommes réunis en septembre, pour la présentation des fiches d'action de cette CTG.

①

QUELS SONT SELON VOUS
LES DÉFIS À RELEVÉR
POUR LES ANNÉES À
VENIR SUR LE TERRITOIRE?

②

③ QUELLES SONT VOS ATTENTES d'un PROPOSITIONS EN TANT QUE PARTENAIRES VIS À VIS DE L'E.V.S ?

④ QUELS SONT SELON VOUS LES PROPOSITIONS DE SERVICES, D'ACTIVITÉS OU DE PROJETS QUE DEVRAIT PORTER

③

- QUELS SONT SELON VOUS
LES PROPOSITIONS DE SERVICES,
D'ACTIVITÉS OU DE PROJETS
QUE DEVRAIT PORTER
L'E.V.S ?

④

15

Milieu associatif

Dès l'ouverture en janvier 2024, des rencontres avec les différentes associations du village ont été programmées. Quasiment toutes les associations ont répondu à l'appel. Les rencontres furent personnalisées afin de répondre aux différentes questions et de mieux appréhender une future collaboration. Certains rdv ont donné lieu à des collaborations rapidement. Pour les autres, certaines réticentes au partage, nous ont par la suite contacté afin de répondre à des besoins d'espace, d'autre de visibilité, ou encore prenant en considération une certaine population investie, engagée pour un mieux-être en campagne.

On espère impliquer et rassembler d'autres associations locales pour mutualiser nos forces et proposer toujours plus d'évènements et ateliers de qualité et les pérenniser.

Les activités locales. Sur le territoire les habitant·e·s pratiquent des activités de manière informelle telles que la baignade dans les lacs et rivières, la randonnée, l'escalade, le vélo ou encore le jardinage. Les associations présentent sur le territoire organisent également de nombreuses activités au profit des habitant·e·s.

C.C.A.S.

Rencontre des partenaires C.C.A.S. du territoire. Confirmation des besoins de coordonner nos actions, et collaborer. Une convention de partenariat a été signée entre le CCAS, l'EHPAD et La Peuplière.

Nous collaborons pour l'organisation de la rencontre inter CCAS, qui a eu lieu le 17 septembre 2024, sur la parcelle d'implantation de La Peuplière, au CIL, ainsi qu'à l'événement Noël Solidaire.

Les réseaux partenariaux

La participation aux réseaux partenariaux permet à La Peuplière d'accéder à des ressources supplémentaires, de favoriser la synergie des actions, d'échanger des informations et des connaissances, de coordonner les interventions. Ces collaborations renforcent l'impact et la portée des actions de La Peuplière. Ainsi La Peuplière est membre du :

- Réseau Parentalité Provence Verdon
- Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Julien
- Groupe de travail partenarial spécial CTG animation de la vie locale, avec l'EVS Graines de Parents.

Et aussi :

- Convention de partenariat avec l'EHPAD et Provence Verdon Solidarité pour les permanences Promo Soins,
- Actions communes avec les associations de parents d'élèves de Saint-Julien

Panorama des activités existantes à Saint-Julien

Randonnées et rendez-vous divers autour du patrimoine, Sortie naturalistes > ass Les chemins du Patrimoine
Fêtes des Moissons d'Antan > Fête de village estivale > Ass. Moissons d'Antan
Fête des Moissons d'artistes > Fête de village estivale > Ass. Moissons d'Antan
Fête Votive > Mairie > Fête de village estivale
Marché des terroirs et des rencontres > Rendez-vous estival
Fêtes de fin d'année scolaire > Parents délégués + école
Fête de la Nature > Mairie + AVEC / Peuplière
Nuit des étoiles > Rendez-vous estival / Ass. du Vieux Village
Rendez-vous autour du patrimoine et vie du vieux village perché / Ass. du Vieux Village
Rendez-vous hebdomadaires pour les seniors > CCAS
Lotos, jeux de cartes et thé dansant > association L'âge d'or
Lotos > toutes les associations
Fête de la Sainte Philomène > Fête de village estivale > ass. Familiale des Rouvières
Concerts grand public > Fête de village estivale > Mairie
Fête du champignon et diverses expositions (mer, fossiles, dinosaures...), journée mycologique > association Sous le Grand Chêne
Entente sportive > football les mercredis et samedis
Yoga / Pilate les mardis et jeudis
Sophrologie les vendredis avec Form
Philo pour les enfants > ponctuel pendant les vacances

La Communauté de communes Provence Verdon

Des liens ont été établis avec le pôle jeunesse et citoyenneté, pôle prévention et Point Relais famille de la CCPV.

Nous accueillons également le RPE Lei Belugo, une fois par mois, aux beaux jours. Ce qui permet une coopération entre structures. La Peuplière en lien avec des familles, redirige celles-ci vers l'animatrice du RPE, si elles recherchent un mode de garde. Le fait d'accueillir le RPE, engendre de nouvelles entrées et rencontres pour le projet de La Peuplière (cf articles en annexe).

Extrait fiche action CTG :

« Le territoire (de la CCPV) est composé de 25 % de personnes de + de 65 ans. Certaines communes organisent avec l'aide du CCAS des actions ciblées. Nous constatons un manque d'actions coordonnées à l'échelle du territoire, beaucoup d'élus sont volontaires mais souvent seuls. Pour l'OMS « La santé et le bien-être, la vie durant, sont étroitement liés à la participation à la vie sociale et au soutien de la société. Les personnes âgées qui participent à des activités récréatives, sociales, culturelles... et familiales, peuvent ainsi continuer d'exercer leurs compétences, jouir du respect et de l'estime d'autrui et entretenir ou nouer des relations solidaires et affectueuses. La participation à ces activités favorise l'intégration sociale et elle est le meilleur moyen de rester informé ».

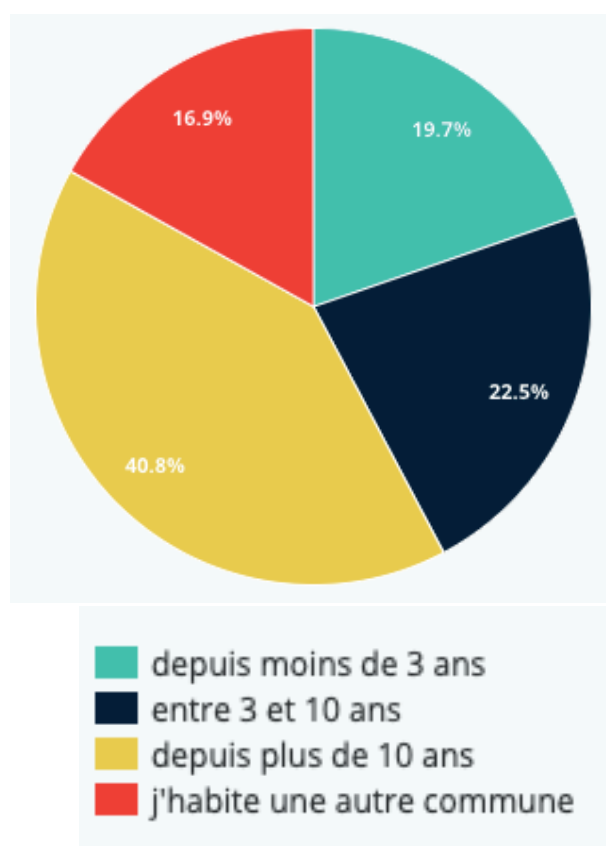
La Fondation de France dans son rapport intitulé « Les solitudes en France », fait état d'une progression continue de l'isolement relationnel depuis 2010 : « de toutes les générations, celle des 75 ans et plus est la plus impactée par la montée des solitudes en France : une personne âgée sur quatre est seule ».

B/ La parole aux habitants : questionnaires

Retours sur les questionnaires.

De nombreux questionnaires ont été distribués lors d'événements à La Peuplière et en ligne, notamment sur les réseaux sociaux. Sur l'ensemble des questionnaires distribués, il y eu 80 retours, dont 50 questionnaires remplis en ligne, 30 in situ. En voici quelques retours sous forme de graphiques.

La résidence, historique et localisation

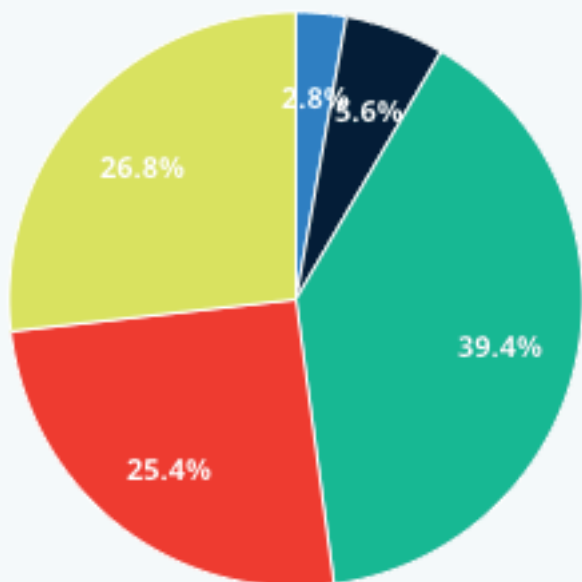


Nous observons que les personnes ayant répondu au questionnaire, sont en majorité des habitants et habitantes de Saint-Julien depuis plus de 10 ans (40,8%).

Les autres quarts sont entre 16,9% pour les personnes qui sont d'une autre commune (Ginasservis, La Verdière, Gréoux-les-bains, Barjols) 19,7% pour les nouveaux arrivants et 22,5% qui résident dans le village depuis moins de 10 ans.

L'âge des participant·e·s

- 12 > 15 ans
- 15 > 25 ans
- 26 > 45 ans
- 46 > 60 ans
- Plus de 60 ans

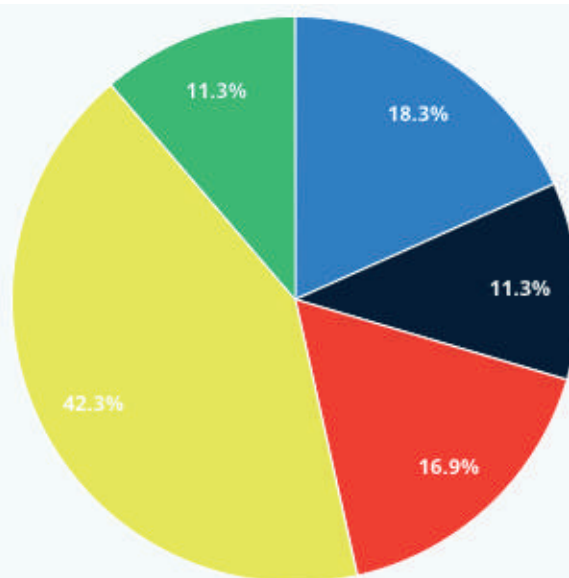


Les résultats du questionnaire mettent en évidence ce que nous expérimentons au quotidien : une majeure partie des participant·e·s sont dans la tranche des 26 à 45 ans, une tranche active, souvent avec enfants, qui aime participer, mais qui n'a pas forcément le temps de s'impliquer.

Nous observons une partie égale entre la tranche 46 à 60 ans, qui a plus de temps à consacrer aux loisirs, car les enfants, s'il y en a, sont plus grands et la tranche des seniors, qui eux recherchent du lien, des activités pour préparer ou remplir leur journée de retraité·e·s, et parfois, avec leurs petits-enfants.

La typologie des foyers

- Personne seule sans enfant
- Personne seule avec enfant(s)
- En couple sans enfant
- En couple avec enfant(s)
- Grand-parent(s)



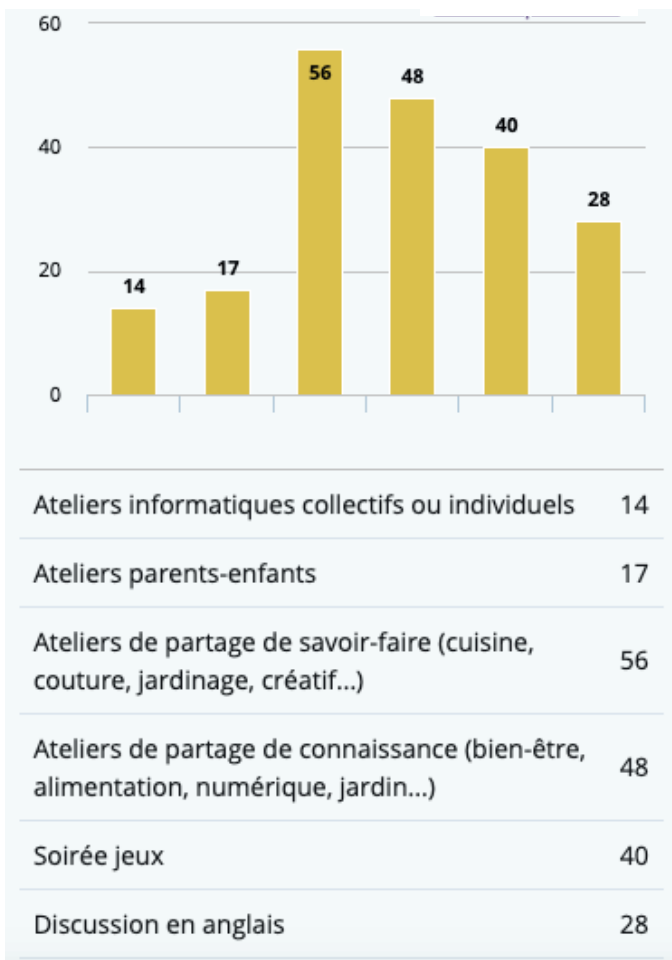
Ce graphique nous démontre qu'une partie des personnes qui seraient intéressées/qui sont adhérent·e·s sont des couples avec enfants.

Il est intéressant de constater que les autres quarts se trouvent environ toutes entre 10 % et 20 %, et que les personnes seules sans enfants représentent le taux le plus élevé avec 18,3%.

Aussi, nous nous sommes rendu compte que ce graphique n'était pas représentatif des enfants qui ont pu répondre au questionnaire (cf graphique ci-contre 2,8%), car il n'y avait aucune case pour leur réponse, ici.

À noter lors du prochain questionnaire, prévoir une version pour les plus jeunes, car il est important et très intéressant de recueillir leur parole, et que les questions soient adaptées à leur âge.

L'intérêt pour les activités existantes



Nous constatons que les activités proposées, depuis l'ouverture, mis en place par les premiers usagers et usagères, adhérents du lieu, ont un engouement, sans cesse renouvelé depuis janvier.

Aujourd'hui, certaines de ces activités sont des rendez-vous réguliers et hebdomadaires, et comptent 10 personnes minimum chaque semaine. Souvent les mêmes, mais avec de nouvelles personnes qui y participent régulièrement.

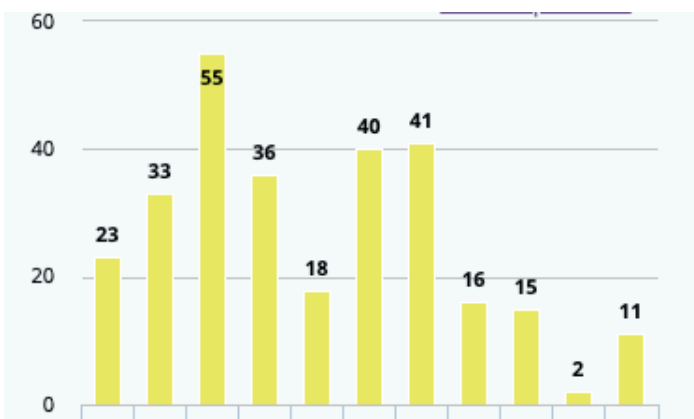
Les rendez-vous de partage de savoir-faire et connaissances sont ponctuels, selon les propositions des usagers et usagères, et comptent entre 5 à 20 personnes par propositions.

Dans les activités possibles, nous observons une envie importante (54 personnes) autour de la mise en place d'une programmation culturelle. Puis autour du volet d'échange solidaire (50 personnes). Les activités culturelles de partage intergénérationnel remportent aussi un engouement certain (41 personnes).

L'intérêt sur les possibles activités à mettre en place



La participation



Participer aux activités avec les enfants	23
Participer à une manifestation d'une journée	33
Rencontrer et échanger avec d'autres personnes	55
Participer aux ateliers (jardinage, culinaire, bricolage,...)	36
Rencontrer des professionnels (santé, petite enfance, culture, loisirs ...)	18
Partager un savoir-faire	40
Aider ponctuellement à la mise en place de projets	41
Aider régulièrement (animation d'ateliers, permanences d'ouverture, chantiers d'aménagements)	16
Elaborer la programmation culturelle	15
Je n'ai pas envie d'y participer / contribuer	2
Je manque de temps	11

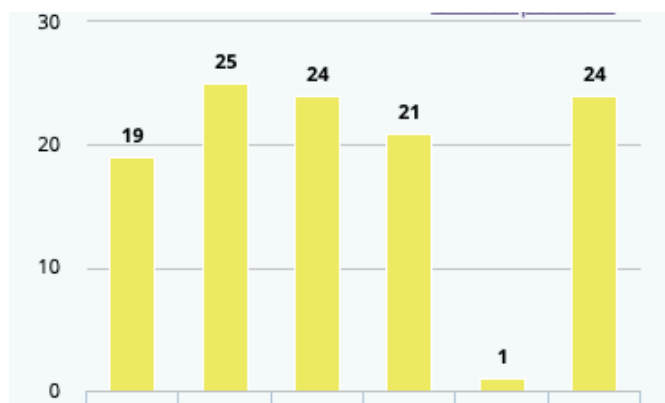
Autour de la participation : c'est la rencontre et l'échange qui remporte le plus d'adhésions (55 personnes), le partage de savoir-faire (40 personnes) et l'aide ponctuelle pour la mise en place d'événements (41 personnes).

33 à 36 personnes souhaitent participer à des ateliers, ou à une manifestation d'une journée.

15 à 18 personnes, souhaitent participer à la vie du lieu, l'élaboration de la programmation culturelle.

18 à 23 personnes sont intéressées par des ateliers autour avec des professionnels et des activités parents-enfants.

L'implication



Permanences d'ouverture du lieu	19
Animations	25
Programmation participative	24
Pôles de travail (cuisine, jardin, numérique, partenariats et développement, administratif, communication)	21
Je n'ai pas envie	1
Je manque de temps	24

Autour de l'implication :

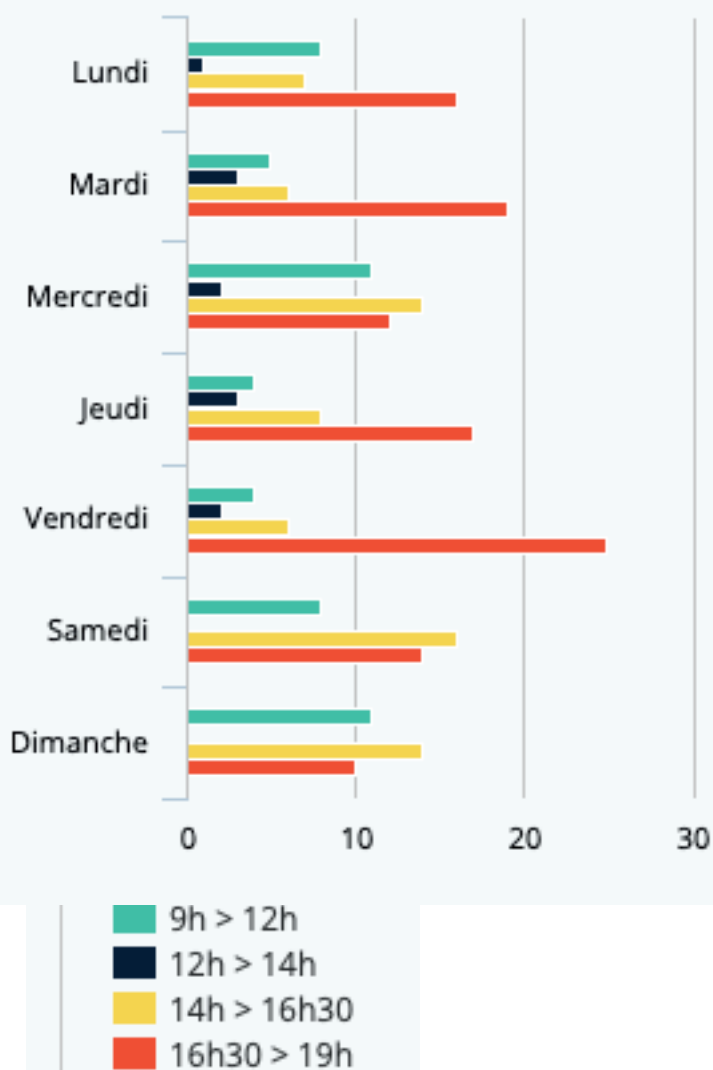
24 personnes sont partantes pour élaborer la programmation du lieu de façon participative, et tout autant qui manquent de temps pour s'impliquer.

25 personnes sont partantes pour animer des ateliers ou des temps de partage, et 21 qui aimeraient intégrer les groupes de travail (cuisine, numérique, communication, jardin, bricolage...).

19 personnes pour faire les permanences d'ouverture et d'accueil.

1 personne n'a pas envie de s'impliquer dans le projet.

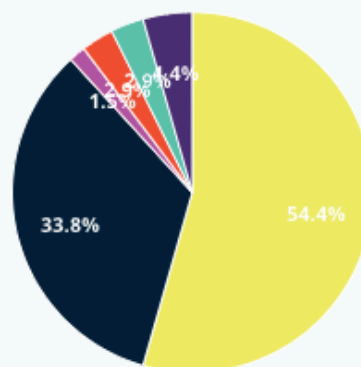
Les disponibilités pour les jours d'ouverture



Les demi-journées qui seraient susceptibles d'accueillir le plus de monde sont les mercredis matin, samedis après-midi et dimanches après-midi.

Mais également les fins de journée en semaine des lundis, mardis, jeudis, vendredis, à partir de 16h30.

La communication



Réseaux sociaux	37
Bulletin d'information par mail	23
Site internet de la Mairie	1
Panneaux lumineux municipaux	2
Affichage papier	2
Distribution de flyers	3

Pour les personnes participantes nous retenons que les canaux de communication favoris sont les réseaux sociaux et le bulletin d'informations mensuel.

Ces canaux de diffusion sont déjà en place, et fonctionnent bien. Nous tentons d'autres idées afin de mettre en avant la communication pour toucher les personnes qui n'auraient, notamment, pas répondu à ce questionnaire (diffusé sur les réseaux sociaux de La Peuplière et les pages des villages alentours, et sur le bulletin d'informations de La Peuplière), ainsi qu'en papier auprès des personnes ayant participé à des événements de grande envergures sur le lieu (fête de la Nature, Festi'familles, vide grenier...).

d/ La parole aux habitants : les échanges directs et informels

Un recueil informel de ressentis des habitant•e•s au quotidien met en évidence :

- ➔ Des liens affectifs très forts avec le village, pour sa culture et son paysage, certains sont des enfants du pays depuis plusieurs générations ; il existe une scission très claire entre familles natives du village et nouveaux arrivants ;
- ➔ Une équipe municipale dynamique et désireuse d'un avenir plus riche ;
- ➔ Un manque de mobilité pour rejoindre les villages alentours, centres névralgiques d'activités, surtout ressenti par les jeunes ;
- ➔ Un désert médical ;
Peu de production locale (maraichage, produits de la ferme...) et de lieux pour rencontrer les producteurs. Pas de marché.
- ➔ L'implantation de nombreuses associations, néanmoins leurs points de rencontres sont rares ;
- ➔ Une insuffisance de liens entre les différents lieux, acteurs de vie de la commune et un manque de coordination entre les différents acteurs locaux et de communication vers le public ;
- ➔ Un grand manque concernant les infrastructures de la piscine municipale, en état de marche il y a quelques années, fermées récemment pour cause de non-conformité. Ce manque se révèle surtout chez les jeunes et leurs familles, qui profitaient de ce service de proximité, pour se retrouver l'été.
- ➔ Manque d'activités pour les enfants à proximité
- ➔ Augmentation du coût de la vie
- ➔ Manque d'animation pour les jeunes 11 – 20 ans. Ils se retrouvent au city park, mais n'ont pas de lieu pour se replier en cas de pluie et de forte chaleur, ou pour des activités autres que sportives. Ces jeunes mentionnent le fait qu'on les considère comme des « délinquants » car ils traînent dehors, mais ils n'ont pas d'autres choix/lieux pour se retrouver.

3.3 Cartographie des équipements et services disponibles

Saint- Julien

1 Mairie
1 Ecole Maternelle + Primaire
1 Poste + Bureau France Services
1 CCAS
1 crèche
1 EHPAD
1 centre accueil jeunes (6-11 ans) pendant les vacances et mercredi
Commerces : proxi, boucherie, boulangerie, un bar
1 coiffeur

Alentours

Collèges :1 Vinon-sur-Verdon
Lycées : 3 Manosque / 1 Saint-Maximin
Pôle Emploi : Saint-Maximin
Mission locale : Vinon
Gendarmerie : Rians
Siège CCPV : Varage
Conseil Départemental UTS : Brignoles / PMI x Brignoles
CPAM : Brignoles
CAF : Toulon
Crèches, haltes garderies : 2 Vinon
Espace de Vie Sociale : Rians
Centre Social : Vinon

Les structures parentalité du territoire de la CCPV en chiffres

6 crèches, dont 5 structures de type multi-accueil collectif et 1 micro-crèche
116 places / 289 enfants inscrits en 2019 ; 277 en 2020 et 280 en 2021
1 délégué en charge de la Délégation de Service Public crèches depuis le 1er août 2021 : La Maison de l'Enfance Francis Barreau pour une durée de 6 ans.
1 Lieu d'Accueil Enfants Parents Itinérant sur 7 communes : Rians, Ginasservis, Barjols, Brue-Auriac, Varages, St Martin de Pallières et St Julien le Montagnier
2 Relais Petite Enfance (ancien RAM) Itinérants : Les Magnanarelles avec 25 assistantes maternelles sur les communes de Varages, Barjols, Brue-Auriac, Seillons et Tavernes et Leï Belugo pour le territoire de Rians, Ginasservis, Saint Julien le Montagnier et La Verdière, qui englobent également l'accueil individuel.
1 lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), qui dès septembre 2024 n'est plus accueilli à Saint-Julien. 1 Point Relais Familles. Ce dernier a été créé en 2021 et constitue une nouvelle action de soutien à la parentalité, en tant qu'espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, itinérant.

Événements organisés en collaboration avec la Mairie et les partenaires, sur Saint-Julien

Festi-famille, l'événement commun des structures enfance / petite enfance du territoire
Depuis 2019, le RAM, LAEP, la maison de l'enfance Francis Barreau, le pôle jeunesse et citoyenneté, en partenariat avec La Maison du partage, tête du réseau parentalité, organisent le Festi'Familles lors de la Quinzaine des Familles, La Peuplière les a rejoints cette année, et a collaboré à l'organisation du Festi'familles, en proposant un espace nurserie et accueil des parents avec enfants en bas âge. Détail en Annexe.
Fête de la Nature
Cette année La Peuplière s'est associée à la Mairie de Saint-Julien pour collaborer à l'organisation de la fête de la Nature, lors d'une journée en partenariat avec les associations motivées par la thématique. Détail en Annexe.
Noël solidaire
Dès décembre 2023, La Peuplière s'est alliée aux forces vives de l'équipe du CCAS pour accueillir dans ses espaces la manifestation Noël Solidaire : réception des dons de jouets, tri, installation et distribution sur deux jours. Détail en Annexe.

3.4. Synthèse du diagnostic partagé

De ce diagnostic ressortent un certain nombre d'enjeux pour un lieu et un collectif tel que la Peuplière et son association A.V.E.C, synthétisés ici

- Améliorer l'offre culturelle de proximité ;
- Devenir un réel lieu associatif central sur le territoire :
 - > Pour faciliter les connexions, les échanges inter-associatifs
 - > Pour proposer une offre adaptée notamment lieu intergénérationnel et parentalité
- Proposer un lieu social, en particulier à destination des jeunes et des personnes âgées isolées
- Faire le lien avec les secteurs clés du territoire :
 - > Un public touristique, nombreux l'été, notamment de résidents secondaires, à ne pas oublier dans la stratégie de La Peuplière
 - > Des liens à imaginer avec les dispositifs saisonniers (Parc Naturel Régional du Verdon, stratégie de la CCPV, office du tourisme...)
- Apporter un espace pour une visibilité des possibilités de mutualisation citoyenne sur les transports ;
- Un lieu qui pourrait permettre de faire plus de lien avec les élus du territoire.

On voit donc tout l'enjeu à confirmer et faciliter l'offre existante sur le territoire et à proposer un lieu adapté, modulable et pouvant accueillir notamment une programmation culturelle.

Cet Espace de Vie Sociale représente la réponse concrète, que souhaite apporter les parties prenantes, pour coordonner de manière optimale les projets liés à la parentalité, aux animations collectives et à l'action sociale. Cet agrément permettra à l'équipe d'être mieux formée, d'avoir un cadre pour définir ses priorités et de mettre en place des actions concrètes pour améliorer durablement la qualité de vie, en touchant divers domaines : social, environnement, culture, éducation...

De ces différents échanges formels et informels, sont apparus des points forts et des points faibles attachés au territoire, à la population ainsi qu'à la dynamique locale associative.

Atouts (points forts)	Faiblesse (points faibles)
Un espace naturel préservé, au sein du Parc Naturel Région du Verdon Une destination touristique forte autour du Verdon Tranquillité Une population de résidents, actifs sur le bassin de vie. Une offre de services de qualité Populations plus âgées ayant des connaissances sur les traditions, histoires, patrimoine local... Arrivée de nouvelles populations dynamiques qui ont envie de s'investir Dynamique associatives importantes Fêtes de villages qui ont du succès Associations motivées pour créer du lien Valoriser ce qui existe déjà localement S'appuyer sur des ressources et associations existantes, venir en complément sans remplacer	Un village isolé géographiquement Offre de transports en commun insuffisante non compensée par une offre "alternative" Un niveau d'études et de qualification des emplois assez faible Le manque de lieu de rencontres, notamment à destination des jeunes Difficulté pour trouver un logement, prix de l'immobilier en augmentation Manque de mixité et de croisement entre les populations Peu de croisement entre population nouvellement installées et populations anciennement installées Manque d'activités pour les adolescents Peu de liens entre les associations Activités principalement en été Pas d'association pour/par les jeunes Manque de commerce, restaurant, bar
Opportunités	Menaces
Un espace extérieur pour faire des animations et activités de plein air Une population attachée au territoire et désireuse de s'y investir Des paysages et des histoires à valoriser Une dynamique associative existante, à renforcer Nombreuses connaissances des habitant-e-s : jardinage, traditions, cuisine, histoires locales, arts et musique, plantes, oiseaux, biodiversité, bricolage, soins... Personne coordinatrice référente – neutre et extérieur Couverture haut débit inégale, en cours d'amélioration Besoin d'un lieu dynamisant pour la vie culturelle locale	Une offre culturelle existante mais limitée Une population qui vieillit Une logique de saisonnalité touristique avec les gorges du Verdon Augmentation du tourisme = pollution Risques climatiques Cohésion sociale générale : crise du covid, groupes sociaux distinct avec des conflits Habitudes de replis sur soi Mise à disposition du local à une nouvelle association A.V.E.C que personne ne connaissait : crispation de certaines associations. La communication : avec ses 28 hameaux, difficile de toucher tout le monde avec la communication, et être visible par tous.

4. Le fonctionnement et les axes de travail

4.1 Objectifs

Sur la base de ces constats et des souhaits de l'équipe porteuse du projet les objectifs suivants ont émergé :

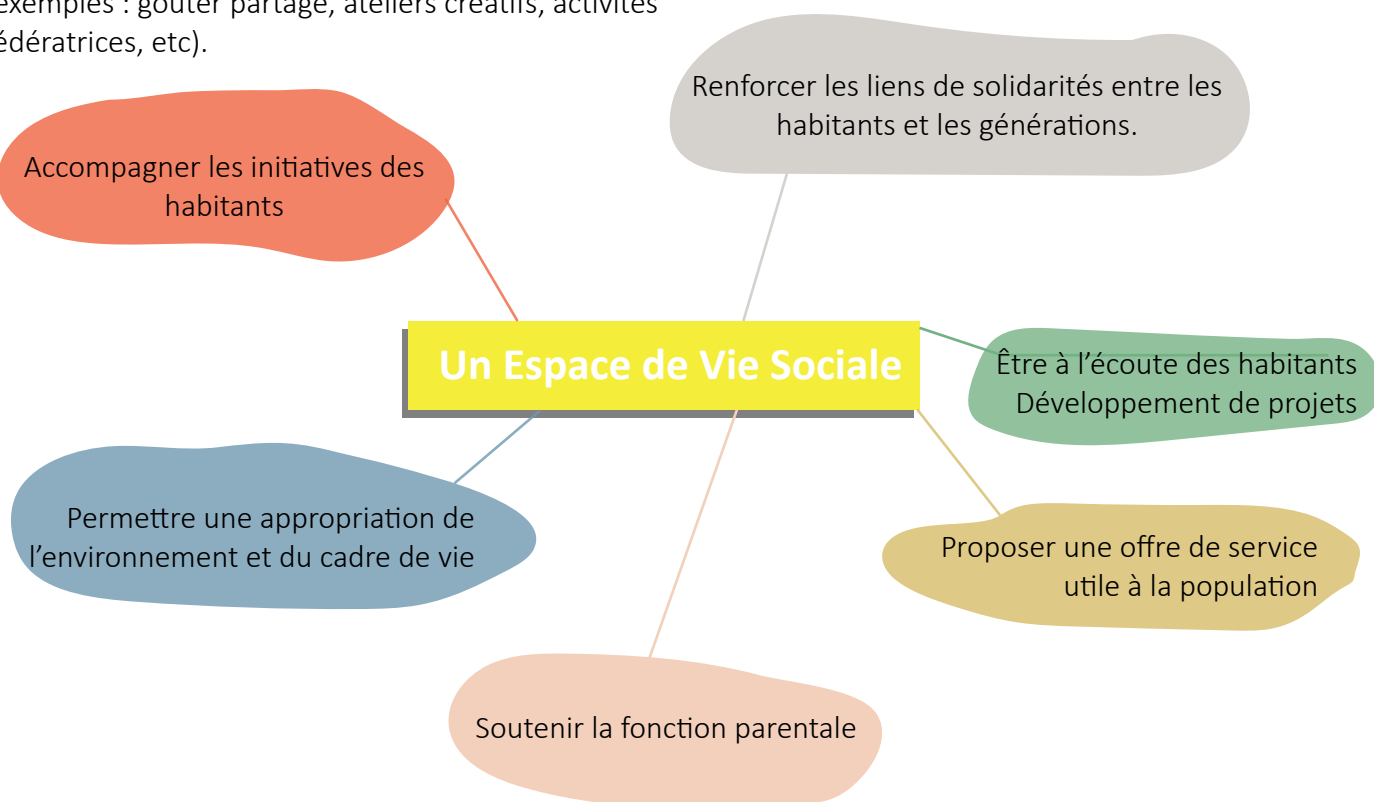
- Favoriser et encourager la création de lien social et la mixité générationnelle et culturelle par l'accès à la culture pour tous et par la mise en valeur de la richesse du territoire via la création d'un point de rencontre culturel de proximité.
- Dynamiser et animer le centre de Saint-Julien, et tisser la toile des acteurs locaux en valorisant une activité de production locale, éthique et responsable, écologique.
- Proposer un lieu à des publics orphelins d'activités (adolescents, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunes parents, migrants...)
- Créer une vie locale dynamique en favorisant l'émergence d'un lieu de rassemblement et de retrouvailles avec des temps de partage et d'échange (exemples : goûter partagé, ateliers créatifs, activités fédératrices, etc).

- Être acteur du développement social et culturel local en favorisant les initiatives, la citoyenneté et le lien entre les associations, les commerçants, les habitants.

La volonté d'avoir une programmation d'activités dynamique sur toute l'année ainsi que d'approfondir les liens avec les associations et les habitant.e.s des villages alentours constitue autant d'enjeux de ce projet.

Ainsi, L'association portera des actions :

- À visée collective privilégiant une dynamique locale ;
- Adaptées aux besoins du territoire, diversifiées, intergénérationnelles, ouvertes à tous ;
- Menées tout au long de l'année ;
- Suscitant la prise d'initiative et la participation des habitants.



4.2. Fonctionnement

La Peuplière, un lieu ouvert où il y a toujours de quoi s'occuper : à travers la mise en place d'un coin lecture cosy, d'un accès aux livres, à la ludothèque et à la grainothèque. Des espaces modulables à disposition et la mise en place d'un cadre chaleureux et convivial, où chaque personne de passage aura accès à l'informations nécessaires (activités, petites annonces, ressources, lieux ressources sur le territoire, mais aussi aux services d'échanges locaux).

Rythmes et horaires de fonctionnement : ouverture toute l'année exceptées les 5 semaines de congés payés des salariés (4 semaines sur juillet-août et 1 semaine en décembre). Accueil assuré les mardis matin de 10h à 12h et après-midi de 14h à 16h, les jeudis de 10h à 17h, les vendredis de 10h à 22h, et les samedis de 14h à 17h, avec ponctuellement les mercredis matin et samedis matin, et une ouverture pendant les semaines de vacances scolaires. Ces horaires ne tiennent pas compte des temps d'ouverture lors des

programmations culturelles et des événements proposés (vernissage d'expositions, fête de l'association, restitutions de projets en partenariat...).

Animation :

Au sein de l'association porteuse de projet, la personne référente de l'élaboration du projet EVS est la coordinatrice Marion Ibañez, ainsi que la.e animateur.ice de l'espace (cf perspectives).

En tenant compte du diagnostic territorial, de notre démarche concertée et des missions d'un EVS, nous avons structuré notre projet, pour l'année à venir, autour de 4 axes de travail :

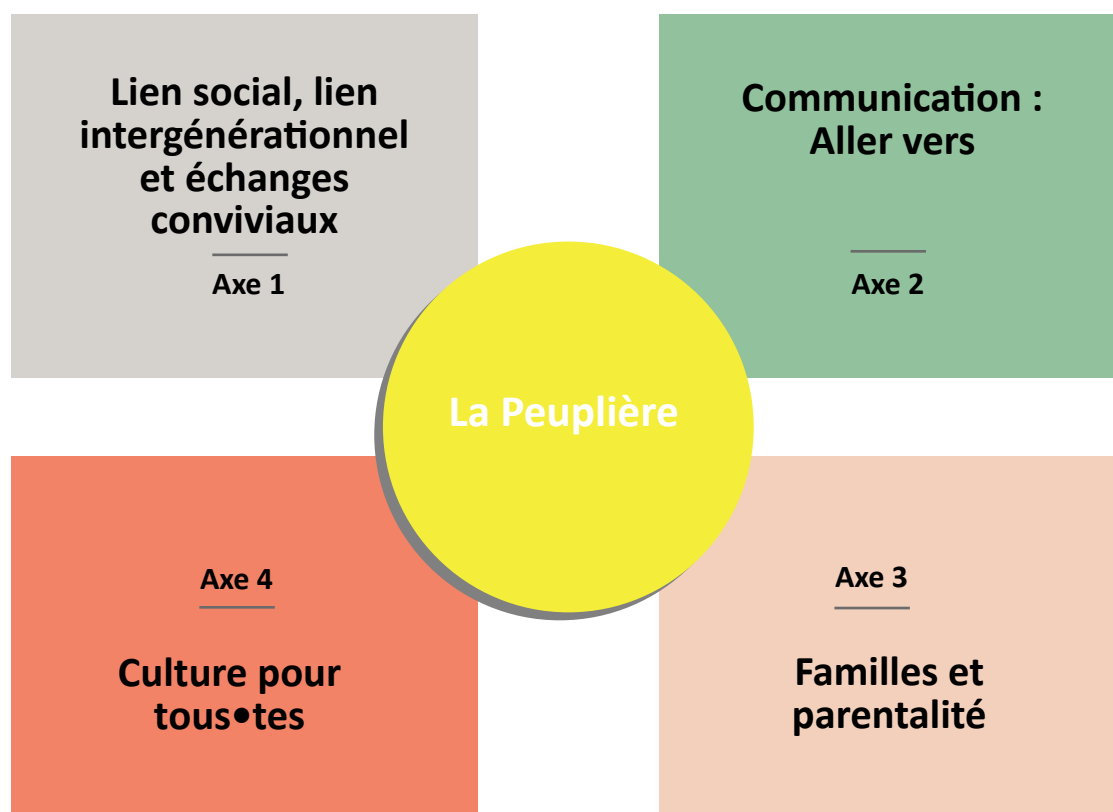
Axe 1 : lien social, lien intergénérationnel et échanges conviviaux

Axe 2 : Communication, aller vers...

Axe 3 : Famille et parentalité

Axe 4 : Culture pour tous et toutes.

En filigrane de ces actions, 2 axes transversaux animent le projet : **le pouvoir d'agir et le soin du vivant et développement durable.**



Axe 1 Lien social, lien intergénérationnel et échanges conviviaux	
Fiche action 1	Partage de savoir-faire et connaissances
Contexte	Saint-Julien souffre de différentes problématiques : isolement social, déficit au niveau des transports communs, chômage, accès aux droits et services difficiles, manque de structures socio-culturelles. Ainsi, cet espace de vie sociale a souhaité répondre aux besoins de la population en développant des actions destinées à favoriser le lien social, la rencontre intergénérationnelle, les solidarités, l'entraide.
Objectifs opérationnels	- Valorisation et pérennisation des activités existantes - Favoriser le bien-être et l'épanouissement des habitant·e·s - Encourager l'engagement citoyen - Promouvoir la transmission - Renforcer les relations sociales à travers l'animation collective, favoriser l'intégration et /ou la participation des personnes âgées, les personnes isolées - Agir pour prévenir l'isolement en favorisant le lien social et l'autonomie des personnes - Permettre une appropriation de l'environnement et du cadre de vie (aménagement de l'espace, création d'un jardin partagé, autonomie...)
Descriptif de l'action	- Mise en place d'ateliers de partage de savoir-faire ou de connaissances autour de compétences variées proposées par les usagers et usagères, adhérents (jardin, cuisine, construction et bricolage, couture, arts, loisirs créatifs, langues anglaise, langue italiennes, chant, informatique, numériques...) - Soirées jeux - Implication dans les groupes de travail (jardin, cuisine, construction et bricolage, répar' café, événementiel, langue...)
Partenaires	Mairie, associations locales : Café Couture Créatif, Drumming concept, Ass. du Vieux Village, Moisson d'Antan, professionnel·le·s
Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel, partenariat)	- Humains : la coordinatrice de l'EVS, 20 bénévoles actifs, Le réseau des partenaires sociaux et associatifs, des intervenant·e·s extérieurs - Matériels : le local de 70 m2 et la parcelle extérieure de 1000 m2, tables et chaises, mobiliers intérieurs et extérieurs... - Financiers : subvention de la mairie (2000 €), participation libre
Echéancier	Janvier 2025 à décembre 2025
Cibles	- Public famille / habitants des villages dans un rayon de 20km - Public scolaire et centre de loisirs sur des temps de sensibilisation - Demandeur·euse·s d'emploi - Personnes âgées et isolées - Les associations partenaires, et acteurs du territoire - Les jeunes actifs - Les personnes en situation de handicap ou d'illettrisme
Résultats attendus	Les habitant·e·s se rencontrent et se fédèrent autour de projets collectifs. Les habitant·e·s se sentent légitiment et osent partager leurs savoirs et sont valorisés
Critères d'évaluation	Evaluation de l'épanouissement des participants via l'animateur·rice, livre d'or, carnet de bord et album photo et recueil à chaud des retours des participant·e·s

Axe 1 Lien social, lien intergénérationnel et échanges conviviaux	
Fiche action 2	Programmation participative et festive
Contexte	Saint-Julien souffre de différentes problématiques : isolement social, déficit au niveau des transports communs, chômage, accès aux droits et services difficiles, manque de structures socio-culturelles. Ainsi, cet espace de vie sociale a souhaité répondre aux besoins de la population en développant des actions destinées à favoriser le lien social, la rencontre intergénérationnelle, les solidarités, l'entraide.
Objectifs opérationnels	- Permettre aux habitant·e·s de conduire des projets à caractère social et culturel sur leur commune - Compléter l'offre de service à la population (concert, repas partagé, débat,...) - Organisation d'événements fédérateurs (festival de la bonne nouvelle...) - Renforcer les liens et les solidarités entre les habitant·e·s, les générations et les acteurs locaux - Développer des événements élaborés avec tous les acteurs et engager chacun au travers de valeurs partagées et d'objectifs communs pour promouvoir le « vivre ensemble »
Descriptif de l'action	- Organisation d'événements fédérateurs de plus grande envergure pour prévenir l'isolement en favorisant le lien social : guinguettes, Fête de la Nature, vide placard...
Partenaires	Mairie, associations locales, producteur·rice·s locaux, artistes, musicien·ne·s
Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel, partenariat)	- Humains : la coordinatrice de l'EVS, 10 bénévoles actifs, Le réseau des partenaires associatifs, producteurs locaux, intervenant·e·s extérieurs, artistes et musiciens - Matériels : le local de 70 m2 et la parcelle extérieure de 1000 m2, tables et chaises, mobilier intérieurs et extérieurs... - Financiers : participation libre, buvette
Echéancier	Janvier 2025 à octobre 2025
Cibles	- Public famille / habitants des villages dans un rayon de 20km - Public scolaire et centre de loisirs sur des temps de sensibilisation - Demandeur·euse·s d'emploi - Personnes âgées et isolées - Les associations partenaires, et acteurs du territoire - Les jeunes actifs - Les personnes en situation de handicap ou d'illettrisme
Résultats attendus	Epanouissement des participant·e·s, taux de participation et nombre de personne intégrant le Groupe de Travail dédié
Critères d'évaluation	Tenu d'un livre d'or, et recueil à chaud des retours des participant·e·s, boîte à idées, carnet de bord et album photos.

Axe 2	Communiquer, aller vers pour un maillage territorial...	
Contexte	Saint-Julien est un village aux 28 hameaux, il est très difficile de communiquer et rendre accessible l'information. Certains, certaines n'ont pas accès aux informations numériques, quant à d'autres ne vont jamais dans les commerces de proximités, il est alors nécessaire de communiquer sur tous les canaux possibles afin de pouvoir toucher un maximum de monde, et d'aller vers les gens, les structures...	
Objectifs	- Faire connaître le projet au plus grand nombre - Informer le plus de monde possible sur les différents activités, services, animations et événements - Faire connaître les actions et initiatives de prévention de l'isolement du territoire - Faire émerger de nouveaux modes de coopérations qui conviennent aux habitant·e·s pour favoriser l'échange d'idées et la réalisation de ce projet d'intérêt commun, - Développer un projet élaboré avec tous les acteurs et engager chacun, chacune au travers de valeurs partagées et d'objectifs communs pour promouvoir le « vivre ensemble »	
Descriptif de l'action	- « Aller vers » se déplacer dans les hameaux, à la rencontre des gens qui les habitent - Penser une campagne de communication large, communication papier et numérique - Faire connaître le projet sur le territoire - S'inscrire d'avantage dans les réseaux locaux, aller vers les structures du territoire - S'inscrire et proposer des animations communes avec les partenaires du territoire	
Partenaires	Tous les acteurs et structures du territoire, La Mairie de Saint-Julien, les associations locales, la communauté de communes, la médiathèque, les commerces du village	
Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel, partenariat)		Humains : Bénévoles, partenaires institutionnels et associatifs Matériels : équipement itinérant, affiches et flyers papier Financiers : Valorisation du temps bénévoles(2*20h*9€) 360€
Echéancier	Janvier 2025 à décembre 2025	
Cibles	Tout public	
Résultats attendus	- Participation et implication des habitant·e·s en hausse - Relais d'information actif entre habitant·e·s - Nombre de partenaires en hausse - De nombreuses actions mises en place avec les partenaires du territoire sur les axes du projet : parentalité, jeunesse, projet alimentaire...	
Critères d'évaluation	- Nombre de participant·e·s - Nombre de partenaires parties prenantes de l'EVS - Nombre de famille et public accueillis par événements, rendez-vous, ateliers, pendant l'accueil informel - Nombre d'actions mises en place avec les partenaires	

Axe 3		Familles et parentalité	
Fiche action 1		Maillage territoriale autour des familles, des parents et des jeunes	
Contexte		L'institution de la famille connaît de nombreux changements depuis les années 1960, date à laquelle se développent de nouvelles structures familiales. La nouvelle structure familiale la plus représentée, en France aujourd'hui, est la famille monoparentale, ensuite vient la famille recomposée. Face aux mutations sociales actuelles, il est de plus en plus malaisé de parler d'un modèle familial et par conséquent d'un modèle de la fonction parentale.	
Objectifs		- Reconnaître les parents comme premiers éducateurs de leur enfant - Valoriser les compétences parentales - Favoriser la qualité du lien d'attachement parent-enfant - Permettre une meilleure prise en compte des besoins des parents et des enfants - Permettre aux parents d'avoir accès aux droits et pouvoir exercer pleinement leurs responsabilités dans l'éducation de leur enfant - Renforcer le lien entre familles et école - Renforcer les liens entre les familles et les structures oeuvrant autour de la parentalité - Accompagnement à la scolarité - Favoriser la réussite scolaire - être un lieu d'appui et de ressources	
Descriptif de l'action		- Activités de bien-être pour les mamans - Aide aux devoirs - CLAS : Accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours éducatif afin de les soutenir dans leur apprentissage et leur permettre de progresser dans leur scolarité. - Café des familles - Mise en place d'actions spécifiques dans le cadre de projets partenariaux : Café bébé de la Maison du Partage, RPE Lei Belugo et dans le cadre du REEAP - Être un relais des actions liées à la parentalité du territoire (dispositifs Point relais familles, mission locale...)	
Partenaires		L'école, les pôles jeunesse et citoyenneté / prévention et famille de la CCPV, le CCAS de Saint-Julien, La Maison du Partage, l'EVS Graines de Parents	
Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel, partenariat)		- Humains : bénévoles, la coordinatrice de l'EVS, le réseau des partenaires sociaux et associatifs, la CAF dans le cadre des dispositifs REAAP, l'école - Financiers : la CAF dans le cadre des dispositifs REAAP, valorisation du temps bénévoles(2*20h*9€) 360 - Matériels : jeux, livres, équipement informatique, espace adapté aux jeunes enfants, matériel créatif, babyfoot...	

Axe 3	Familles et parentalité	
Echéancier	Janvier 2025 à décembre 2025	
Cibles	Famille Famille monoparentale et/ou isolée Parents / jeunes enfants Jeunes (12-18 ans)	
Resultats attendus		Augmentation des actions spécifiques et des partenariats.
Critères d'évaluation		- Nombre de partenaires parties prenantes de l'EVS - Nombre de famille et public rediriger vers les services existants - Nombre d'actions misent en place avec les parties prenantes du territoire

Axe 3		Familles et parentalité
Fiche action 2		Proposer un espace d'accueil, de rencontres et d'animations, de soutien dédié aux familles, et aux jeunes.
Contexte	A saint-Julien, le nombre de familles en couple est de 40 % et familles monoparentales de 11%. Cela correspond à la moitié des administrés de la commune. Ces familles sont obligées de se rendre dans les villages alentours pour trouver des activités pour leurs enfants ou à faire en famille. Le LAEP jusqu'à présent accueilli dans les locaux municipaux, a été supprimé en septembre 2024. Il n'y a donc aujourd'hui plus aucun service de proximité pour les familles dans le village.	
Objectifs	- Permettre aux familles d'échanger librement - Encourager l'expression des parents et des jeunes, la prise de confiance en eux - Recenser les interrogations des familles - Développer des moments de rencontres, d'échanges entre familles en toute convivialité (café, etc.) - Faire émerger des projets communs et développer l'entraide parentale	
Descriptif de l'action	- Continuer à penser à l'aménagement du lieu et son organisation en prenant en compte la dimension familiale (espace enfant, programmation jeune public, faire que les familles se sentent accueillies d'une manière générale au sein du lieu) - café parent ou cercles de paroles - Ateliers, activités loisirs et créatifs parents/enfants - Conférences et ateliers parentalité sur différentes thématiques identifiées avec les partenaires (sommeil/motricité, éveil/bébé, handicap, éducation enfant, gestion des émotions, les écrans/ répit...) - Soutenir les parents isolés - Aider les parents et les enfants, adolescents en difficultés - Formations - Temps libres	
Partenaires	L'école, les pôles jeunesse et citoyenneté et prévention et famille de la CCPV, le CCAS de Saint-Julien, La Maison du Partage, l'EVS Graines de Parents	
Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel, partenariat)	Humains : la coordinatrice de l'EVS, bénévoles, animateurs du pôle famille de la CCPV, partenaires, intervenants professionnels pour stages ou activités thématiques. Financiers : la CAF dans le cadre des dispositifs REAAP Matériels : le local de l'association, jeux, livres, équipement informatique, espace adapté aux jeunes enfants, matériel créatif, babyfoot, Ping-pong... Valorisation du temps bénévoles (2*20h*9€) 360	
Echéancier	Janvier 2015 à décembre 2025,	
Cibles	Famille Famille monoparentale et/ou isolée Parents / jeunes enfants Jeunes (12-18 ans)	

Axe 3	Familles et parentalité
Resultats attendus	Augmentation de la présence des familles et des jeunes au sein du lieu. Les jeunes s'impliquent dans des projets, les familles participent aux activités et sont moteurs d'activités à partager.
Critères d'évaluation	- Nombre de familles accueillies - Nombre d'actions misent en place pour les famille et les jeunes - Nombre de projets et d'actions mis en place PARles familles et les jeunes

Axe 4		Culture pour tou-te-s	
Fiche action		Rendre l'art et la culture accessible à tous	
Contexte du projet		Sur notre territoire, la culture dans sa dimension artistique et vivante est très peu présente. Il paraît indispensable de diffuser des activités culturelles et la présence d'artistes sur notre territoire comme vecteurs de messages, de réflexion, d'ouverture, de partage. Ce manque est largement identifié par les habitant·e·s. De nombreux km sont indispensables pour participer à des activités / sorties culturelles.	
Objectifs		- Favoriser l'accès à la culture pour tous, et travailler sur l'accessibilité (économique et symbolique) - Être un lieu de découverte et d'éveil, favorisant la diversité des points de vue artistique - Proposer une programmation professionnelle et de qualité, mais aussi être un lieu de pratique amateur - Faire (re-)vivre la vie culturelle dans le village - Mettre en valeur les talents locaux (artistes, musiciens...) - Favoriser les rencontres et la créativité - Organiser de la médiation culturelle notamment envers les scolaires - Faire rayonner Saint-Julien aux alentours et participer à l'équilibre du territoire en matière d'offre culturelle - Soutenir les associations culturelles alentours - Permettre aux artistes de travailler leur création dans de bonnes conditions	
Descriptif des actions		Développer les initiatives culturelles et défendre le droit de tous les publics à accéder à une pratique culturelle garante de la diversité des expressions culturelles - Cours de théâtre, de chant, de musique - Soirées lecture - Prêt de jeux / livres - Spectacles • Concerts - Résidences d'artistes- Evénements "hors les murs"	
Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel, partenariat)		Matériels : équipement des différents ateliers (théâtre, chant...), gradins extérieurs, matériels son et lumière, vidéoprojecteur. Accès wifi. Humains : bénévoles, porteurs du projet, partenaires, artistes, bibliothèque, ludothèque. Financiers : entrée aux événements à petits prix, participation aux activités avec système d'échange, participation libre et consciente	
Partenaires		La Mairie de Saint-Julien, les associations locales thématique culture, la médiathèque Anagramme, l'association de diffusion de spectacle Le Plancher des chèvres et Tandem	
Cibles		Tout public	

Axe 4	Culture pour tou-te-s
Resultats attendus	Les habitant·e·s crée des liens, et se rencontrent à l'occasion d'événements Les habitant·e·s se croisent et partagent à travers une autre façon d'être ensemble Les jeunes construisent leur parcours culturel
Critères d'évaluation	Tenu d'un livre d'or, et recueil à chaud des retours des participant·e·s, boîte à idées, carnet de bord et album photos.

5. Les ressources

5.1 Ressources financières

Les subventions

Le principal financeur est la CAF, avec cette préfiguration d'agrément EVS. L'association a obtenu 10 000 euros pour 5 mois, jusqu'à décembre 2024, ce qui a permis l'embauche de la coordinatrice, et la possibilité d'asseoir le projet, compléter le diagnostic avec des rencontres et liens sur le territoire, pérenniser les actions déjà en place.

Des financements pour une aide REAAP et un agrément CLAS seront également sollicités pour 2025.

L'association reçoit également les soutiens financiers par :

La CPAM : pour l'espace numérique,
La FDVA : pour le fonctionnement global,
La mairie de Saint-Julien : pour le fonctionnement global,
La fédération départementale Familles Rurales du Var pour l'espace numérique,
La Fondation Bruneau pour un projet culturel intergénérationnel.

Pour 2025, l'association élargira son réseau financier en déposant des demandes de financement auprès d'autres organismes :

- la communauté de commune, pour le fonctionnement global,
- le FDVA, pour la formation des bénévoles,
- la DRAC, pour le développement du volet culturel
- la CPAM, Le Département, la MSA, pour le développement des animations, jeunesse, seniors et intergénérationnelles,
- leader, pour l'aménagement de l'espace bricolage, bricothèque, et éventuel fablab
- les fonds privés pour les événements ponctuels,
- La fondation MACIF : pour les jardins partagés
- ARS : pour les ateliers autour de la santé
- AG2R La Mondiale pour l'achat de matériel et de prestations liés au volet Soins du Vivant.

L'adhésion

L'adhésion à l'association et la participation aux événements, animations, sont à prix libre. Le montant moyen est de 10€ / personne. La plupart des prestations proposées sont gratuites.

Les dons

Une campagne de financement participatif est en cours. Elle a récolté le premier palier de 1000 euros en avril.

(Voir le budget prévisionnel en annexe)

5.2 Ressources humaines

L'équipe est composée de :

- **une coordinatrice**, bénévole à l'ouverture du lieu 25 janvier 2024, et salariée depuis le 23 juillet 2024 (**en CDD de 5 mois à 26H/semaine**), chargée d'assurer la gestion et l'animation de cet EVS :

- Accueil physique et téléphonique,
- Soutien à la vie associative de l'association porteuse A.V.E.C (CA, AG, etc.)
- Ecoute et orientation du public en fonction des demandes
- Accompagnement personnalisé aux démarches administratives dans le cadre du P.M.N., et vers l'autonomie des usagers.
- Mise en relation avec les différents partenaires et institutions ainsi qu'avec les prestataires extérieurs.
- Gestion des animations selon planning et coordination des activités, encadrement d'une équipe d'animateur·rice·s (bénévole)
- Gestion du matériel, du local et respect des consignes de sécurité des personnes.

- **Un Conseil d'Administration** composé de 7 personnes, actives dans le projet, dans des domaines variés de la stratégie à l'opérationnalité : organisation et logistique, territoire et administratif, chantiers, événementiel, animation.

- **Des intervenants supplémentaires**, non salariés, proposent également des ateliers ponctuels.

- **Une dizaine adhérent·e·s** encadrent des activités régulières de manière bénévole, de partage de savoir-faire : cuisine, couture, découverte du jeu de rôle, discussion en anglais, soirée jeux de société, café italien, café arts du fil... Une vingtaine de bénévoles s'impliquent sur des projets et des actions de façon plus ponctuelle.

> **Les partenaires d'actions** (cf annexe la carte des allié.e.s).

Formation

Dès son arrivée, la coordinatrice a été formée sur différentes thématiques, grâce aux partenaires comme Familles Rurales :

- Financier : constitution des dossiers de demande de subventions, élaboration des budgets

prévisionnels, suivi des subventions et analyse des documents comptables.

- Fonctionnement d'un EVS : pilotage des actions, développement du partenariat, les outils de suivi des adhésions et des ateliers.

- Méthodologie de projet : élaboration d'un diagnostic, mise en place d'actions, recherche de nouveau financement, évaluation.

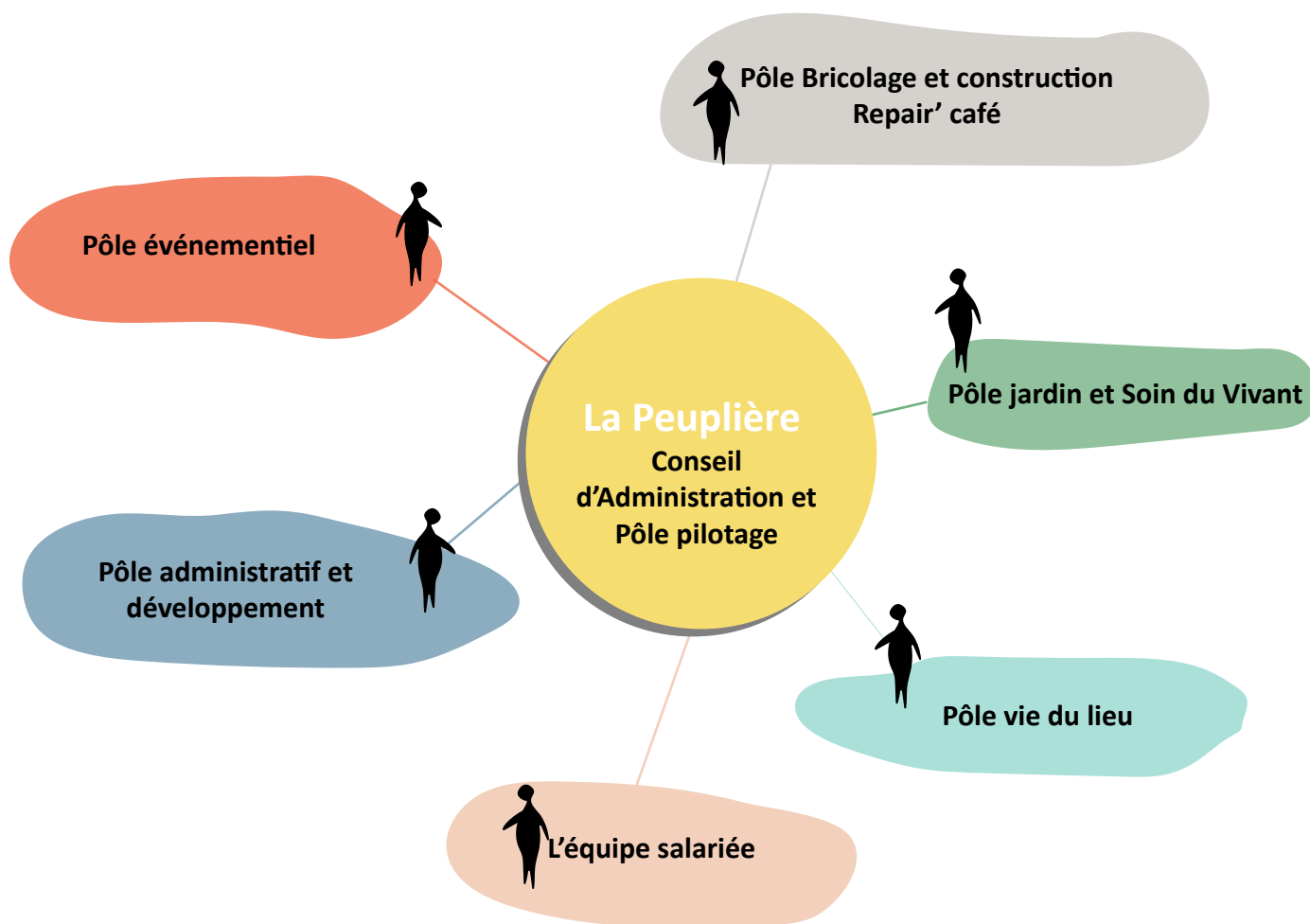
Par son implication dans les réseaux : partenaires sociaux, parentalité, tiers-lieux, la coordinatrice bénéficie de leurs expériences, partage, temps de formation à leurs côtés. 2 également des formations dispensées par la communauté de commune à destination des associations du territoire (Gouvernance, la recherche de subventions...).

5.3 Ressources matérielles

Le local mise à disposition par la mairie,

- la parcelle extérieure,
- la terrasse,
- la table de ping-pong, le babyfoot et les jeux extérieurs (trottinettes, ballons, cuisine et dinette...)
- l'espace informatique, ordinateur / imprimante à disposition,
- matériel pédagogique,
- machine à coudre,
- outils et atelier de bricolage,
- les livres et jeux à disposition,
- les fournitures et matières premières pour les ateliers culturels et créatifs...

6. La Gouvernance



Nous encourageons les initiatives citoyennes et nous avons mis en place une gouvernance qui permet à chacun, chacune de faire part de ses idées, de proposer de son temps et ses compétences pour participer à la vie du lieu.

La gouvernance du lieu est horizontale, elle est assurée par une communauté d'usagers et usagères, représentative des différentes catégories de bénéficiaires. Elle s'organise grâce à plusieurs pôles opérationnels constitués par des personnes engagées dans le projet, qui partagent l'envie de s'impliquer sur une mission commune, ce qui permet l'investissement et l'implication des futurs bénéficiaires et usagers et usagères du lieu.

Ces pôles correspondent aux divers activités et besoin du lieu, par exemple : jardin et soin du vivant ; atelier de bricolage, bricothèque et repair'café ; événementiels ; administratif et développement. Ces pôles sont autonomes et un budget pour chacun est voté en CA, selon les besoins. D'autres

pôles peuvent se créer à l'avenir suivant les grandes orientations du lieu. Toute personne peut s'impliquer comme elle le souhaite et à la hauteur de son temps disponible.

Le pôle de pilotage, impliquent les 8 membres du Conseil d'Administration de l'association. Il est constitué d'un membre référent de chaque pôle opérationnel. Ce pôle de pilotage est responsable des finances de la structure et du respect des objectifs du projet du lieu. Certains de ces membres sont présents lors des comités de pilotage avec l'équipe municipale.

> Fréquence de réunion 2 fois par an.

La coordinatrice suit toutes les réunions de pôles (quand c'est possible) et se tient informée de tout ce qu'il se passe dans le lieu. Invitée au CA, lorsqu'il se réunit, lui permet d'avoir cette vision globale de cheffe d'orchestre, mais aussi être garante de la raison d'être, des valeurs et des objectifs du projet.

7. Evaluation

Bilan d'actions

- > Fréquence : après chaque action
- > Outils employés : Tableau de bord, prise de note, tableau d'inscriptions. Ces bilans d'actions sont réalisés par l'animateur·rice référent·e avec les participant·e·s, les partenaires. Ces instances permettent de recueillir des données froides et quantitatives (nombre de participant·e·s, tranche d'âges...) ainsi que des données chaudes (retours sur les thématiques, qualité des projets, suggestions/propositions des participant·e·s pour faire évoluer le projet...).

Outils de suivi / indicateurs

- > Fréquence : après chaque action
- C'est sous forme d'un carnet de bord avec compte rendu d'activités, photos prises lors des événements et animations.
- Il contient un tableau d'inscription qui resseme le nombre de participants par activités + typologie (famille / mono parentalité / adultes / hommes / femmes / Âge).
- Un outils de recueil de paroles (arbres à souhaits, livre d'or, des boîtes à idées, ou des panneaux à post-it avec les questions suivantes : « Qu'est de qui vous a marqué / manqué ? », « A quoi rêver vous ? ») à mettre en place à chaque événement.
- Un ateliers 3 C avec les bénévoles serait intéressant à mettre en place à chaque fin d'année : continuer / créer / cesser)

Les instances évaluatives Copil

- > Fréquence : une fois par an
- > Ces instances permettent une dernière relecture de l'évaluation avant la validation.

Recueil de paroles

- > Fréquence : après chaque action
- > Outils employés : Photos, enregistrement de paroles, arbre à souhait. Ces recueils de paroles se font avec les participant·e·s, les partenaires et permettent de recueillir des données chaudes et qualitatives.

La Peuplière profitera de cet agrément pour se professionnaliser en terme d'outils.

8. Les moyens de communication

8.1 Stratégie de communication pour faire connaître l'EVS

L'organisation démographique du village rend la visibilité des actions complexe. Il faut utiliser toutes les formes de communications possibles, pour être sûr de toucher le maximum de personnes numérique, papier, bouche à oreille, commerces, relais de communication..

--> En effet, beaucoup de personnes âgées n'ont ni internet, ni réseaux sociaux, il faut alors penser à

une communication papier. Une communication papier, raisonnée, pour ne pas gaspiller de papier et coller à nos valeurs écologiques.

--> Mais aussi, de nombreuses personnes résidents dans les hameaux éloignés ne passent jamais dans le village et préfèrent la proximité attractive et dynamique des villages voisins (Gréoux, Vinon par exemple).

	sept	oct	nov	dec	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	août
EMAILING												
newsletter		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
communiqué de presse	1											
RÉSEAUX SOCIAUX												
facebook / instagram : post	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Instagram : story	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
SITE INTERNET												
actualités	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
campagne financement	1				1							
IMPRESSIONS												
affiches	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
flyers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Plaquette	1									1		
STRUCTURES RELAIS												
mairie	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1
journaux locaux	1				1					1		
radio	1				1					1		
agendas culturels / touristiques	1				1					1		

Communication numérique

Les bulletins d'informations numériques sont mensuels. Ils cibles l'actualité de La Peuplière, mettent en avant les événements ponctuels et les rendez-vous hebdomadaires, du mois à venir.

La Peuplière est très présente sur les réseaux sociaux avec deux posts minimum par semaine. Un post pour annoncer le programme de la semaine, en chaque début de semaine. Des événements sont créés à chaque ateliers / rendez-vous, publics. Idem sur la plateforme Instagram. Un post et une story sur chacune de ces plateformes consistant à faire un retour, un récit de ce qui s'est passé pendant l'animation, en images fixes ou animées.

Le site internet est actualisé à chaque début de mois, et chaque modification de planning.

> Communication numérique

- Un site internet : <https://www.lapeupliere.fr>
- Une page Facebook
- Un compte Instagram
- une page Hello asso
- Diffusion par mail des activités dans un Bulletin d'information mensuel (99 abonnés au 31 août).

La communication papier

Des flyers sont imprimés pour les activités spécifiques et devront être distribués dans les boîtes aux lettres des habitant-e-s des divers hameaux, afin de correspondre à l'enjeu de visibilité du village.

Une plaquette est imprimée à chaque rentrée (septembre) pour communiquer plus globalement sur le projet, et pour faire connaître l'EVS, ses missions et objectifs.

Des affiches mensuelles avec la programmation du mois sont imprimées, et affichées dans les commerces. (exemple en annexe).

La communication relais

Nous prévoyons un envoi à la presse (journaux locaux, radio locale en septembre, pour donner une visibilité sur le projet global, en début de saison).

Une communication est prévue vers les relais : les panneaux lunimeux et le site internet de la Mairie, site de l'office du tourisme de la CCPV, les journaux locaux, les radios locales, ...

> Communication papier

- Différentes plaquettes : présentation de La Peuplière et du P.M.N. (Point de Médiation Numérique) en partenariat avec Familles Rurales.
- Des flyers divers sur les actions ponctuelles.
- Des affiches à poser dans les commerces et panneaux d'affichages des villages,



> Relais de communication

- Affichage sur le panneau numérique de la commune,
- Visibilité des activités dans la newsletter municipale et sur le site internet de la commune,
- Des articles de la presse locale, ou des annonces sur la radio locale (Le Mag en annexe) ;
- Affichage et transmission des informations via l'école
- Forum des associations

9. Les nouvelles perceptives

9.1. Le développement en ressources humaines

- Le poste de coordination de l'EVS

Mme Marion Ibañez, coordinatrice de l'EVS, actuellement en CDD, 26H aura une évolution au niveau de son contrat et du temps de travail effectif. Il est envisagé de la passer en CDI et à 35H. Elle bénéficiera de formations auprès d'Unifformation et grâce aux structures partenaires, des outils, de la veille sur des appels à projets, élaboration du budget prévisionnel, les documents comptables, compte rendu financier ou sur la méthodologie de projet. Ces formations sont essentielles afin que Mme Ibanez puisse gagner en compétence et en autonomie.

- Le recrutement

L'équipe sera renforcée par la création d'un poste d'animateur qualifié (BAFD, BPJEPS...), en poste FONJEP, CDI à 26H pour répondre au mieux à l'évolution des besoins du public et de la cohésion entre les différents partenaires : dans les domaines du numérique accès sur la jeunesse, et de la communication.

- Les volontaires service civiques

Notre souhait est de recruter un volontaire service civique à 26H sur 8 mois dans le domaine de l'animation collective en milieu rural :

- Animations du village
- Animations intercommunales
- Animations inter-associatives
- Animations sur différentes thématiques de l'Espace de Vie Sociale.

9.2. De nouveaux projets

L'offre sera variée et réjouissante, puisque nous proposerons du théâtre, des concerts, des spectacles de marionnettes, des expositions, des conférences, des projections/débats... La Peuplière sera également un lieu de célébrations diverses (Noël – pour les personnes seules, précarisées, Halloween – pour les enfants, équinoxes, solstices,

etc.). Nous voyagerons également par le biais de soirées à thèmes mettant des pays étrangers à l'honneur. **En fonction des besoins et problématiques de la population, La Peuplière développera ses actions afin de répondre au mieux aux attentes soulevées.**

- FABLAB

Un lieu ouvert à des personnes qui ont des idées et des projets et qui souhaitent les formaliser au stade de prototype grâce à des machines performantes à la disposition des utilisateurs pour leur permettre de donner vie à leurs projets. On y trouve notamment des imprimantes 3D ou des outils de découpe d'une grande précision, qui nécessitent un animateur-riche pour former et chapeauter l'utilisation des appareils.

- Objectifs : donner vie aux projets des utilisateurs

- Professionnaliser un animateur-riche autour du numérique et des nouvelles technologies

- Bénéficier des services, d'échanges, de partages, de rencontres où les idées se croisent autant qu'un lieu de formation au sein du FabLab. Afin d'y associer toutes les structures qui travaillent avec les jeunes 11 – 20 ans.

- Dossier LEADER sera déposé pour 2025 "Créer de nouveaux services pour les jeunes" > 30 000€ pour des aménagements, du matériel et des interventions à destination du public enfance/ados.

--> Fablab ouvert les mercredis et samedis, pour le tout public et jeudi et vendredi pour les scolaires, avec un animateur-riche. Situé dans le garage de La Peuplière, aménagé en atelier de bricolage.

JARDIN PARTAGES

Un jardin créé et entretenu par un ensemble de personnes dans le but de partager les récoltes, des conseils, d'expérimenter des choses, des outils...

Prendre la nature comme modèle : pas de déchets, pas d'énergie perdue, un système ultra productif et ultra résilient.

- Objectifs : convivialité, solidarité, santé physique et mentale, sensibilisation, alimentation saine, partage de connaissances, espaces de test, produire autrement, Être attentif envers la nature mais aussi envers soi et les autres, Recycler ses déchets organique et verts grâce au compostage.

--> Jardin ouvert aux mêmes heures et jours que La Peuplière, situé dans le champ à l'arrière de la parcelle, un puit/réserve d'eau à disposition à proximité.

CONSERVERIE SOLIDAIRE

Organisation de rendez-vous de partage et de faire ensemble : conserves de légumes, soupes, lactofermentation...

Objectifs : Fédérer autour d'un rendez-vous lié à l'alimentation saine, durable et la connaissance des producteurs du territoire, lutter contre le gaspillage alimentaire, connaissance des produits locaux et du rythme des saisons, rendre accessible la qualité alimentaire.

RESIDENCES D'ARTISTES / ARTISANS / MUSEES

Une fois par trimestre, un·e artiste/artisan, dont le travail répond aux valeurs du projet, peut être accueilli en résidence, pour une durée courte et déterminée. L'artiste sera hébergé·e chez l'habitant·e, tout en ayant un accès à la cuisine partagée et aux différents équipements du lieu. L'artiste accueilli devra s'engager à participer à la dynamique du lieu, dans le format de son choix (exposition, sortie de résidence ouverte au public, atelier autour de son travail...). L'artiste devra, octroyé dans son temps sur place, une partie de partage autour de son processus de création avec les habitant·e·s (exemple de convention en annexe). Nous comptons sur une résidence par

trimestre, donnant lieu à plusieurs événements culturels associés à la convenance de l'artiste (repas partagé, ateliers, spectacles...).

Objectifs : Créer du lien grâce à la création et à l'émerveillement. Irriguer la culture en milieu rural. Créer des partenariats et des ponts solides entre les structures du territoire (école, centres sociaux, EHPAD, ...) à l'occasion de projet d'action culturelle.

BRUNCH DES BENEVOLES

Tous les premiers (ou derniers) dimanches du mois, nous organiserons un brunch au prix très attractif.

- Objectifs : favoriser l'interconnaissance de tous les usager·e·s. Passer un agréable moment, convivial et gourmand, tout en partageant et en transmettant des connaissances.

CATALOGUE DE RESSOURCES LOCALES

Un catalogue a été construit au printemps recensant les coordonnées des services sociaux, médicaux, associatifs, mairies... Ce catalogue a vocation à être un outil interne d'information et d'orientation.

ALLER VERS AVEC LE BUREAU DES REVES

Un projet d'itinérance pour aller vers les habitants et habitantes des hameaux du village et communes alentours, pour récolter les rêves et désirs, avec le projet de les transformer en affiches et de construire une exposition itinérante, en extérieur, afin de donner à voir une constellations de rêves dans le village.

Objectifs : aller vers les personnes qui n'ont pas accès à l'information, vers les personnes isolées, rencontrer et fédérer davantage autour du projet de La Peuplière.



10. Conclusion

Cet EVS à considerer comme un équipement de proximité, est une vrai plus value sur le territoire. Il s'associe à La Maison du Partage, située à Vinon-sur-Verdon et à l'EVS Graine de Parents, situé à Rians, pour remplir les missions d'animation de vie locale et l'isolement des aînés, de la CTG.

Cette première année d'agrément renforcera la posture d'aller vers, et l'équipe continuera d'aller à la rencontre des partenaires et habitants. Cette première année permettra l'évaluation du projet et son ajustement au plus près de chaque objectif identifié.

Obtenir l'agrément EVS, c'est pour La Peuplière et son association A.V.E.C, une reconnaissance et un cadre. Il permettra de donner les moyens à une forme innovante d'organisation. Il permettra de développer des actions impactantes à une échelle territoriale élargie, et répondre à des besoins sociaux au plus près des habitants et AVEC eux.





La Peuplière, tiers-lieu culturel et citoyen
propulsé par **A.V.E.C** – Association à Vocation
d'Expérimenter et Coopérer
Rue Maurice Janetti,
83560 Saint-Julien
N° Siret : 92127167200013- Code APE : 94.9